

Iftar		
Oran	19h43	
Alger	19h29	
Constantine	19h15	
Imsak		
Oran	04h45	
Alger	04h25	
Constantine	04h13	

Tipaza : «El Boucher» condamné à deux ans de prison P.5

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN



ALGÉRIE POSTE Une reprise progressive du travail sur fond de «colère»

Lire l'article de M. Aziza page 3



GRÈVE ANNONCÉE DES CORPS COMMUNS
Le ministère de l'Education tente de désamorcer la crise

Lire l'article de Houari Barti page 5

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT DE TIPASA
Deux anciens DG condamnés à six ans de prison P.5

CHRISTOPHER ROSS
La décision de Trump sur le Sahara Occidental «irréfléchie» et «dangereuse» P.4

Rebond des contaminations et laisser-aller généralisé

L'Algérie pas à l'abri d'une troisième vague



El-Houari DILMI

L'Algérie n'est pas à l'abri d'une troisième vague du Covid-19, l'augmentation des cas, ces derniers jours, faisant craindre le pire pour les spécialistes de la santé.

En effet, intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité national de suivi de la pandémie du Covid-19, a alerté, hier «contre l'aggravation de la crise pandémique dans notre pays qui connaît l'intrusion des variants étrangers et un frémissement quant à un acheminement de la situation vers une troisième vague du coronavirus», a-t-il mis en garde. «Après une situation confortablement stable durant plusieurs semaines, il y a rebond du nombre de contaminations dû essentiellement à l'ouverture des espaces publics, doublée d'un relâchement général, peu de gens observent les mesures barrières dont le port du masque, qui est obligatoire et le respect de la distanciation», s'est inquiété le Pr Mahyaoui. Se montrant peu rassurant, l'invité de la Radio a encore indiqué que ce «constat inquiétant est fait tous les jours à plusieurs niveaux, pas qu'au niveau des espaces publics mais aussi dans les espaces fermés», a-t-il dit, ajoutant que «ce relâchement peut déboucher sur une situation inquiétante», a-t-il alerté. «Il y a un laisser-aller généralisé», a martelé le professeur spécialiste en anesthésie-réanimation, appelant «au retour à l'exigence des restrictions édictées par la force de la loi». «Tout le monde doit être responsable dans son domaine, son secteur ou son poste à l'instar de la responsabilité observée dans les mosquées», soutient le Pr Mahyaoui, non sans lancer un sérieux avertissement : «on n'est pas à l'abri d'une troisième vague, celle-ci menace la société de par la négligence à titre individuel et collectif», a-t-il encore martelé.

Sensibilisant la population, l'hôte de la Radio a déclaré que «la hantise est qu'on s'achemine

vers cette situation grave que vivent d'autres pays, surtout en présence des variants connus», suggérant de «bonifier ce qui a été fait et acquis comme réflexes préventif et protecteur», a-t-il souligné. Ce dernier a également tenu à préciser qu'«on est seulement en décalage par rapport à ces pays», citant le Brésil qui a atteint jusqu'à 100 mille morts, voire plus à cause du variant brésilien. «Il faut renforcer toutes les mesures de sécurité, renforcer les mesures barrières», a, une fois de plus, alerté le Pr Mahyaoui. «C'est beau d'être confortable, mais le mieux est de le rester», a-t-il dit, «cela est très important pour qu'on reprenne conscience de la situation afin que cette insouciance et cette lassitude soient levées une fois pour toutes afin de reprendre réellement les choses en main», a-t-il exigé.

Côté variants, l'invité de la Radio a relevé (selon des données de l'Institut Pasteur d'Alger) qu'on a plus de variants nigérians qu'anglais, et qu'«il faut faire très, très attention à ce sujet et revenir le plus rapidement aux mesures barrières, parce que c'est le seul moyen de prévenir la situation grave et circonscrire leur regain de propagation», a-t-il encore mis en garde. Chiffres à l'appui, le membre du Comité national de suivi de la pandémie du Covid-19, a expliqué que l'Algérie est à 200 personnes contaminées par les nouveaux variants, «à peu près 129 cas nigérians et 70 britanniques, qui se propagent rapidement et résistent bien plus que la souche mère du Covid-19», a-t-il alerté, soulignant que «plus on fait de séquençage plus on en trouve». «Mais, on ne peut séquencer tous les PCR» a-t-il regretté, «car il faut dire que seul l'Institut Pasteur est habilité à le faire», a-t-il rappelé. «On peut développer ce moyen de séquençage pour suivre le traçage de la propagation des éventuels variants qui circulent en Algérie, et c'est au rythme de ce séquençage qu'on peut suivre le développement de la situation pour pouvoir, à juste titre, la maîtriser», a-t-il conclu.

Coronavirus : 156 nouveaux cas et 3 décès enregistrés

Cent cinquante-six (156) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 111 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 119.642

dont 156 nouveaux cas ces dernières 24h, celui des décès à 3.155 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 83.397 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 22 wilayas n'ont rencontré aucun cas durant les dernières 24

heures, 21 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Quoi attendre du Conseil d'administration ?

sabilités qui lui incombent en vertu des textes de loi en vigueur, et ce, afin de participer au développement du rendement des entreprises publiques et de répondre aux aspirations des autorités publiques visant la relance de l'activité industrielle».

C'est important d'avoir tiré la couverture, mais il serait plus important encore de voir de près la réalité qui empêche le bon fonctionnement des CA. Ses membres obéissent à des sponsors extérieurs qui sont à l'origine de l'influence qui a permis leur désignation au sein des CA, alors qu'ils devraient avoir une liberté d'initiative, dans les limites de ce que leur accorde la loi. Ainsi, en lieu et place d'accomplir leur rôle de contrôler avec les compétences voulues et toute l'indépendance obligatoire en matière de mise en œuvre de la stratégie et de ratification des décisions de politique générale de l'entreprise, ils sont là, souvent pour satisfaire d'autres desiderata.

Pis encore, que pourrait-on attendre d'un CA quand le P-dg de l'entreprise est lui-même président du conseil d'administration (dans le cas des EPE), composé de membres tous ses subordonnés! N'est-il pas temps de lifter cette réglementation et voir de près le mode de désignation de ces membres des conseils d'administration, qu'il faudrait impérativement changer pour leur donner un nouveau souffle, avant d'attendre d'eux qu'ils jouent un quelconque rôle sur le plan de la réalisation des objectifs tracés? Certes, l'éthique est capitale pour l'exercice de la mission des membres des CA, mais il serait judicieux de les soumettre à des obligations professionnelles transparentes.

Déstockage de pomme de terre pour faire baisser les prix

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a procédé dimanche au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre à travers plusieurs wilayas du pays en vue de faire baisser les prix qui ont récemment flambé sur le marché national.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la mise sur le marché de 500 tonnes de pommes de terre au niveau du point de vente de Bab El Oued (Alger) relevant du Groupe de valorisation des produits agricoles GVAPRO, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONI-LEV), Mohamed Kharroubi, a précisé que ces opérations permettront de vendre la pomme de terre directement aux citoyens entre 40 et 50 DA/Kg et de mettre ainsi un terme à la flambée des prix coïncidant avec le début du Ramadhan. Une hausse qu'il a imputée aux mauvaises conditions météorologiques qui ont entraîné les récoltes et au monopole exercé sur la pomme de terre.

En effet, a-t-il expliqué, les intempéries enregistrées dans certaines régions productrices de pomme de terre comme Mostaganem,

Sikksda, Annaba et El Tarf ont retardé les récoltes.

Les quantités de pomme de terre déstockées sont mises sur le marché à travers les points de vente directe (plus de 500) relevant du ministère de l'Agriculture et répartis sur l'ensemble du territoire national (des marchés de proximité créés à l'occasion du Ramadhan) ainsi qu'à travers les marchés de gros et de détail.

Il s'agit de la quatrième opération du genre depuis le début du mois d'avril, selon M. Kharroubi qui a fait état, dans ce cadre, du déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre à ce jour.

Affirmant que le déstockage de ce produit se poursuivra en fonction des besoins nationaux, M. Kharroubi a rassuré les citoyens concernant la disponibilité de cette matière dans les prochains jours grâce à l'amélioration des conditions météorologiques qui va permettre de reprendre la récolte et baisser, ainsi, les prix.

Outre la pomme de terre, une opération de déstockage des viandes blanches est en cours en vue de leur commercialisation au niveau des points de vente relevant l'Office na-

tional des aliments du bétail (ONAB) à un prix de 280 da/kg, précise le même responsable.

Aussi, une opération de mise sur le marché de l'ail est en cours, ajoute le même responsable.

Pour sa part, le directeur général du Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Belhannini Mustapha a fait état d'une abondance en matière de produits agricoles de large consommation à des prix "abordables" au niveau des points de vente relevant du Groupe (Bab El Oued, Palais des expositions et Ain Benian) dont la pomme de terre, la tomate, le citron, les olives, les dattes et l'huile d'olives.

À titre d'exemple, le GVAPRO assure à ses clients de grandes quantités de tomates "hors saison" contre 100 DA/kg, selon M. Lahnini qui a rappelé que le point de Bab El Oued avait été doté dimanche d'une quantité de 30 qx de tomate.

Il a également fait état de la poursuite de la dotation des différents points en tomates et en d'autres produits dont le citron (120 DA/kg), les dattes de Tolga (250 DA/kg), l'huile d'olives (650 DA/L) et d'autres produits de larges consommation.

Algérie Poste

Une reprise progressive du travail sur fond de «colère»

M. Aziza

A l'exception de quelques bureaux de poste, la majorité des agences ont repris le travail, après six jours consécutifs de grève. Il faut souligner que certains postiers ont assuré «un service minimum» ces trois derniers jours, pour réduire la pression sur les usagers de la poste, en ce mois sacré du Ramadhan. D'autres agences avaient leurs portes quasiment closes. Hier, plusieurs agences que ce soit dans la capitale ou dans d'autres wilayas ont ouvert leurs portes aux citoyens, alors que d'autres poursuivaient la grève.

La direction générale d'Algérie Poste avait exprimé, dans un communiqué, à l'adresse du personnel, son engagement à répondre à certaines revendications. Et ce, en annonçant «l'activation du système d'évaluation des primes de rendement individuel et collectif PRI/PRC qui seront versées à compter du mois de juillet 2021, au taux maximal de 40%, répartis en 25% du salaire de base pour la prime de rendement individuel (PRI), en fonction de l'évaluation individuelle et de 15% du salaire de base pour la prime de rendement collectif (PRC), selon les résultats de l'effort collectif».

La direction avait même décidé l'octroi de deux jours de repos par semaine à chaque employé, après le mois sacré du Ramadhan, suivant un programme adéquat garantissant la continuité du service postal. Et la régularisation, avant le 30 mai 2021, du statut de tous les travailleurs faisant fonction autre que celle prévue dans leur décision de nomination.

Elle s'est engagée, en outre, selon le communiqué, à œuvrer à la clarification des modalités d'application de l'article 104 du règlement intérieur relatif aux cas de suspension conservatoire de manière à garantir la protection du travailleur contre les suspensions arbitraires, avec l'engagement d'examiner tous les cas soulevés dans un délai n'excédant pas trois (03) mois.

Il a été précisé que la direction générale d'Algérie Poste avait tenu une réunion, sous la présidence de la directrice générale, entre les cadres de l'entreprise et les membres de la Commission nationale de préparation de la Conférence nationale électorale du syndicat de l'entreprise pour examiner et débattre des revendications socioprofessionnelles.

Bien que la majorité ait repris le travail, certains postiers grévistes à Alger notamment ont fait part de leur insatisfaction, qualifiant le communiqué «d'ambiguë».

Ils précisent que la majorité des postiers ont repris le travail, suite aux décisions de suspension des agents.

En effet, Algérie Poste avait mis en garde ceux qui refuseront de reprendre le travail, «toutes les procédures juridiques et réglementaires en vigueur contre ceux qui se sont abstenus de rejoindre leurs poste de travail, malgré les instructions données à cet effet», selon le communiqué de la direction adressé à l'ensemble des travailleurs d'Algérie Poste.

Pour rappel, l'arrêt de travail déclenché le 12 avril a été déclaré «illégal» en vertu d'une décision en référé rendue le 13 avril par le tribunal de Dar El Beida. Algérie Poste a appelé, jeudi, les travailleurs grévistes à «rejoindre immédiatement» leurs postes, précisant recourir à des mesures strictes à leur encontre conformément à la loi, dont «le licenciement sans préavis ni indemnités, en cas de refus d'obtempérer».

LE SNAP EXPRIME SON SOUTIEN À L'EMPLOYÉ SUSPENDU

Contacté par nos soins, Mourad Nekache, président du Syndicat national autonome des postiers SNAP, a regretté le fait que «la direction ait choisi la voie des menaces et de la provocation au lieu de la voie du dialogue avec ses employés». Il a affirmé que «les solutions existent il faut juste se réunir avec les employés et débattre des solutions possibles au lieu d'aller chercher un syndicat sur mesure». M. Nekache a affirmé que certaines agences n'ont pas repris le travail car les postiers sont en colère notamment à cause de la décision de suspension de leur collègue.

A noter qu'un employé d'Algérie Poste, en l'occurrence Abderrahmane Zaoui, exerçant dans un bureau de poste à Alger, a été suspendu, selon ses propres déclarations qui ont circulé à travers une vidéo qu'il a postée sur Facebook. Cet employé avait interpellé le ministre de la Poste et des Télécommunications Brahim Boumzar au deuxième jour de la grève des postiers, en lui expliquant que seuls les enfants du secteur sont capables de résoudre les problèmes de la poste.

L'annonce de sa suspension a suscité une vague d'indignation sur les réseaux sociaux et parmi ses collègues dont certains ont manifesté leur soutien à travers des sit-in au sein et devant leurs agences respectives. Le président du SNAP a dénoncé au nom de son syndicat ce genre «d'intimidation» et ce genre de «pratique», en exprimant son soutien absolu et la solidarité du SNAP à l'employé suspendu. Le syndicat a appelé à la réintégration urgente de l'agent à son poste et des syndicalistes suspendus et qui ont eu gain de cause auprès de la justice.

Finance

Début encourageant pour l'intégration de l'e-paiement aux sites web marchands



L'opération d'intégration à distance de la plateforme de paiement électronique aux sites web marchands, connaît depuis son lancement le 4 avril, un début «encourageant» dans la perspective du développement de l'e-commerce, a indiqué à l'APS le directeur général du GIE Monétique, Madjid Messaoudene.

En effet, 22 web marchands ont demandé l'intégration de l'e-paiement à leurs sites, à travers le nouveau portail du GIE Monétique, dédié à cette opération, durant les dix premiers jours depuis son lancement, selon les chiffres communiqués par M. Messaoudene.

En outre, 12 demandes de développeurs de modules de paiement ont été recensées au niveau de portail baptisé «CIB Web», qui permet de suivre l'ensemble du processus d'adhésion en ligne et de réduire «considérablement» les délais de l'opération.

Ces premiers chiffres sont «encourageants», selon M. Messaoudene qui s'attend à de «très bons» résultats «si l'opération se poursuit à ce rythme».

Le premier responsable du GIE Monétique a reconnu, toutefois, la nécessité de communiquer davantage pour inciter les opérateurs à profiter de cet outil «souple et accessible».

Dans ce sens, il a également souligné la gratuité de la certification des web marchands et des modules de paiements soumis par les développeurs jusqu'au mois de juin prochain inclus.

Contactée par l'APS, la directrice générale de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), Newel Benkrity, a annoncé des réductions en cours d'étude, des commissions des différents intervenants, notamment les banques, sur les transactions par Internet.

«Ces commissions sont en cours de révision, dans le cadre de l'intégration de l'interopérabilité de la carte Edahaha (d'Algérie Poste)», a-t-elle déclaré.

En sus, les frais d'adhésion des web marchands dus aux banques ont été récemment revus à la baisse. Ainsi, la banque paiera désormais 10.000 dinars pour chaque web marchand intégré à la plateforme de l'e-paiement au lieu de 50.000 dinars, note la responsable rappelant que pour l'adhésion à la plateforme, les web marchands signent un contrat avec leur banque qui rémunère à son tour la SATIM.

Concernant les tarifs annuels d'exploitation de la plateforme, Mlle Benkrity a expliqué qu'ils sont fixés actuellement par tranches de volume de transactions. Ces tarifs sont gratuits pour les web marchands réalisant entre 0 et 1.000 transactions durant l'année écoulée, ils sont de 10.000 dinars pour un volume de transactions compris entre 1.000 et 10.000 transactions. Le web marchand s'acquitte de 50.000 dinars pour 10.000 à 50.000 transactions et de 100.000 dinars pour 50.000 à 100.000 transactions alors que l'adhésion coûte 150.000 dinars pour les web marchands réalisant plus de 100.000 transactions.

«Après avoir fourni les documents nécessaires, le web marchand télécharge les spécifications du module de paiement, puis il effectue une période de tests de sa plateforme. Au terme de cette période, l'opération de certification technique se déroule en une journée avant que le GIE décerne la certification finale», explique Mlle Benkrity.

Raïna Raïkoum

El-Houari Dilmi

Profession: Auto-serveur

L'histoire est aussi vieille que le temps : racontée la nuit pour éviter aux enfants de naître chauves, l'histoire dévoile la nouvelle science (infuse) découverte par un maire qui l'appela lui-même la théorie du triple mandat.

Mettant à l'épreuve sa géniale théorie, le maire, sorti enturbanné du ventre de sa mère, passera son premier mandat à la tête de la commune de Sidi Balak à se remplir les poches à tire-larigot, cachant l'oseille à l'intérieur de son ventre, dans les parois de son estomac, par devant son pantalon, par derrière sa gandoura.

De la thune malodorante, il en mettra même dans les tirelires grande nature de ses enfants, dans ses savates, sur le toit, dans la cave, à l'intérieur de la buanderie et même dans l'écurie où il élevait des animaux bipèdes. Devenu le premier satrap du douar, le maire «empoché» mettra tous ses sujets dans sa grande poche sans fonds. Ainsi, le premier mandat fut entièrement consacré à moi et à ma petite famille, écrira-t-il pour la postérité dans son journal intime, caché sous son oreiller en osier. A son deuxième mandat, le maire de Sidi Balak fut pris d'un élan philanthropique si irrépressible qu'il distribua généreusement du blé sonnant et trébuchant aux nombreux membres de sa grande famille. Du plus petit jusqu'au plus vieux, la grande famille du maire devint si riche qu'elle fut

élèvée au rang de Chourafas de tout le douar, avec l'empreinte de l'ange Gabriel sur le front. Des postes d'emploi, des villas, des terres les plus généreuses, des

voitures cossues, la grande famille du maire de Sidi Balak ne manqua de rien, jusqu'au jour où le maire fut prié de se présenter à un troisième mandat. Ainsi, le deuxième mandat fut entièrement consacré à ma grande famille, écrira le maire dans son journal intime, toujours caché sous son oreiller en osier. A son troisième mandat, le maire de Sidi Balak convoqua les grands du douar pour leur annoncer avec pompe et fracas le programme qu'il compte mettre en œuvre au service exclusif de ses chers concitoyens du douar. Il eut un discours correspondant à une syllabe près à ceci : «Mes chers concitoyens, après avoir cravaché dur au service de ma petite famille, puis me trouer les poches pour verser par pelletées entières dans les poches engrossées de ma grande famille, j'ai décidé de consacrer le restant de ma carrière semi-publique à mes compatriotes du douar oublié des hommes haut juchés. Ainsi, j'ai découvert que la propension de tout humain à se servir avant de servir son prochain est finalement un gène mutant avec lequel naît la race (en voie d'inquiétante prolifération) des auto-serveurs. Apprenez, donc, à croire que nul ne peut servir ses convives si la table étalée à ses pieds ne suffit pas à rassasier sa propre appétence!».

DGSN

Les directeurs de la police judiciaire et de la formation installés

Le Directeur général de la Sécurité nationale, Farid Ben Cheikh a présidé dimanche la cérémonie d'installation du directeur de la Police judiciaire, le Contrôleur de police, Mohamed Chakour (ex-chef de sûreté de la wilaya d'Alger) et du directeur de la formation, le Contrô-

leur de police, Mohamed Serir (ex-chef de sûreté de wilaya de Blida), indique un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Samedi, il a été procédé à l'installation des chefs de sûreté des wilayas d'Alger, de Djinet, de Boumerdès et de Tipasa.

Le ministre de l'Enseignement supérieur Pas de recrutement direct des diplômés de doctorat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a évoqué, dans un entretien accordé à l'APS, de nombreux aspects de son secteur, notamment la question des recrutements directs de diplômés du doctorat LMD, l'adaptation de ce système au marché de travail, ainsi que des questions liées à la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, la coopération avec le secteur économique et la «réforme globale» des œuvres universitaires.

M. M.

A propos du «recrutement direct des diplômés de doctorat» (LMD, ndlr), le ministre a affirmé qu'il était «impossible», en raison de leur nombre important qui dépasse les 5.000 par an, ce qui, selon lui, a amené le ministère «à penser à de nouveaux espaces favorisant leur emploi notamment au niveau de la fonction publique et des établissements économiques et sociaux». Par ailleurs, le ministre a démenti «la fermeture de la porte du recrutement devant les diplômés du troisième cycle universitaire», précisant que cela continue à se faire annuellement «conformément aux besoins minutieux de l'Université et obéit à des normes de sélection qui tiennent compte de l'aspect pédagogique et de l'activité scientifique des candidats». Il a également annoncé que l'avant-projet de loi destiné aux titulaires de doctorat, soumis prochainement au gouvernement, contient une série de propositions «visant essentiellement à accroître les chances de recrutement des diplômés de doctorat».

Limiter les stages à l'étranger

Dans le but de permettre aux doctorants de publier un article dans des revues scientifiques comme condition préalable à la soutenance de leurs thèses, M. Benziane a cité l'accordement de 198 nouvelles revues scientifiques dans les sciences sociales et humaines, portant ainsi le nombre global de ce genre de revues à 298 revues scientifiques de catégorie «C». Ceci, a-t-il ajouté, permettra aux doctorants de publier leurs articles scientifiques, qui porteront la signature de l'encadreur, précisant qu'il est impossible d'annuler cette condition de publication d'article scientifique pour soutenir les thèses de doctorat. M. Benziane a également annoncé la «révision de la méthode de gestion des stages pratiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, destinés aux étudiants du 3^e cycle», soulignant la disponibilité d'importants moyens et équipements scientifiques dans nombre d'établissements

du supérieur, qu'il convient d'exploiter de «manière optimale» afin «d'assurer des stages de haute qualité en faveur des étudiants», tout en limitant les stages à l'étranger aux spécialités ne disposant pas de tels moyens. Evoquant les absences massives enregistrées lors du concours d'accès au doctorat 2021, M. Benziane a mis en avant l'impérative révision de la méthode de gestion des étapes d'inscription à ce concours à travers la validation de la participation à ces épreuves via la plateforme numérique consacrée à cet effet, notamment au vu des pertes matérielles subies par le ministère dont le paiement des rémunérations des encadrants.

Adapter le système LMD au marché du travail

Lors de l'entretien, le ministre de l'Enseignement supérieur a expliqué que son département œuvrait à l'adaptation du système LMD aux développements enregistrés à travers sa mise en phase avec les spécialités demandées par le marché du travail, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles spécialités dans divers domaines. «Il est inconcevable de maintenir ce système dans le schéma de son lancement en 2004, d'où la démarche engagée pour son amélioration et permettre à l'Université de devenir une véritable locomotive de l'économie nationale», a-t-il souligné. Concernant l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique, le ministre a fait savoir que le secteur «poursuit la signature de conventions de coopération avec plusieurs entreprises et départements ministériels pour asseoir les passerelles de la coopération et valoriser les conclusions de la recherche scientifique, tout en veillant à assurer une formation de qualité aux étudiants afin d'élèver le taux d'employabilité des diplômés». Selon lui, le secteur a engagé une mise à jour de la nomenclature de formation universitaire pour l'intégration de nouvelles spécialités et le gel d'autres. Le ministre a cité le cas des «mathématiques appliquées, très demandées sur le marché de l'emploi, où la formation universitaire ne représente que 10%».

Formation à l'entrepreneuriat

Dans le cadre de la formation à l'entrepreneuriat, le secteur a créé, à travers les établissements d'enseignement supérieur, 78 maisons d'entrepreneuriat qui se chargent de la formation et l'accompagnement des étudiants pour la création de leurs startups ou micro-entreprises, auxquelles s'ajoutent 44 incubateurs mis en place au niveau d'universités et Ecoles supérieures, accompagnés au plan administratif par les directeurs de ces établissements et au plan scientifique par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

S'agissant de la numérisation du secteur, M. Benziane a expliqué que ses services œuvrent à déculper le débit internet au niveau de l'ensemble des établissements universitaires, à la faveur de l'acquisition d'équipements au profit du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist). Le ministre a, dans ce sens, plaidé pour la promotion de l'enseignement à distance, surtout après l'expérience menée par l'Université algérienne depuis l'avènement de la pandémie du Covid-19, faisant état de l'enregistrement de 800 cours au profit des étudiants de première année sous forme de vidéos accessibles sur le net et au niveau de l'université pour les étudiants ne disposant pas de connexion internet. En ce qui concerne le système d'information intégré «Progrès», M. Benziane a réitéré la «détermination» du secteur à remédier aux «lacunes» enregistrées, citant «l'orientation d'étudiants à besoins spécifiques vers des spécialités inadaptées» dont le traitement se fera «cas par cas» pour permettre à chacun de bénéficier pleinement de ses droits. Pour ce qui est du dossier des œuvres universitaires, M. Benziane a annoncé l'élaboration d'une «vision de réforme globale» avec la contribution de tous les membres de la famille universitaire et les représentants du partenaire social. Le ministre a évoqué, concernant ce dossier, la possibilité de tirer profit des expériences internationales.

Législatives du 12 juin Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature, jeudi

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature aux législatives du 12 juin 2021, est fixé à jeudi 23 avril 2021 à minuit, après avoir débuté le 11 mars dernier, conformément aux dispositions de l'article 203 de la loi organique relative au régime électoral.

Le candidat qui s'est vu rejeter le dossier de candidature peut introduire un recours à partir de vendredi 23 avril jusqu'à lundi 14 mai 2021.

En cas de rejet de candidature au titre d'une liste, de nouvelles candidatures peuvent être formulées dans un délai n'excédant pas les vingt-cinq (25) jours précédant la date du scrutin, soit le 18 mai 2021, et ce en application des dispositions de l'article 207 de la même loi.

Le Président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi avait fait état récemment de 1755 listes de partis politiques agréés et 2898 listes d'indépendants

désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021, soit un total de 4653 listes.

L'ANIE avait remis "7.655.809 formulaires de souscription de signatures individuelles" pour les postulants.

Pour les 58 wilayas, " 1739 listes de partis et 2873 listes d'indépendants désirent se porter candidat, avec un total de "4612 listes", tandis que " 7.635.309 formulaires de souscription de signatures individuelles ont été remis", a-t-il fait savoir.

Au niveau des circonscriptions électorales à l'étranger, " 16 listes de partis et 25 listes d'indépendants ont fait partie de leur volonté de se porter candidat, avec un total de 41 listes, tandis que 20500 formulaires de souscription de signatures individuelles ont été remis", a-t-il encore détaillé.

Le nombre de dossiers de candidature ayant été retirés s'élève à 1739 dos-

siers, tandis que 359.000 dossiers ont été distribués à 13 partis.

Sept (7) partis et 11 listes d'indépendants ont remis les formulaires de souscription de signatures individuelles à la délégation de l'ANIE à travers "10 wilayas", a indiqué M. Charfi.

L'ANIE a "mobilisé 357 délégués à travers les 58 wilayas, en vue de mener à bien l'opération de scrutin, a fait savoir M. Charfi.Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnées d'une fiche d'information comportant les coordonnées des signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au jeudi 22 avril 2021.

Christopher Ross

La décision de Trump sur le Sahara Occidental «irréfléchie» et «dangereuse»

L'ancien émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a déclaré que la décision de l'ex-président américain, Donald Trump, de reconnaître la prétendue «souveraineté» du Maroc sur les territoires sahraouis est «irréfléchie» et «dangereuse», plaident pour le retour des Etats-Unis à leur position antérieure en faveur du plan de règlement de l'ONU.

Dans une déclaration publiée, samedi, sur sa page Facebook, M. Ross rappelle que l'ancien Conseiller à la sécurité des Etats-Unis, John Bolton et lui-même ont abordé, le 14 avril dernier, lors d'une visioconférence organisée par le Barreau de New York la question du Sahara Occidental et son examen par l'administration Biden.

L'ancien diplomate américain, réaffirme son rejet de la décision de Trump «en raison du tort que cela causerait sur trois fronts, à savoir, le processus de négociation, la région et la politique américaine».

«Bolton et moi avons demandé son annulation. Bolton l'a fait parce qu'il croit qu'un référendum pour déterminer l'avenir du territoire (sahraoui) reste possible et devrait être organisé», écrit Ross.

«A ce jour, aucun autre grand pays - pas même la France - n'a emboîté le pas, et pour cause. La décision était gratuite», relève Ross car, explique-t-il, la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste en échange de la reconnaissance par les Etats-Unis des revendications marocaines au Sahara occidental «n'était pas nécessaire».

Les relations entre le Maroc et l'entité sioniste «sont anciennes et étroites», même si, d'après lui, «elles ont été pour la plupart hors de la vue du public».

S'agissant du processus de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, mis en place en 2007, pour déterminer le statut futur du Sahara occidental, «la décision de Trump, à moins qu'elle ne soit annulée, servira à durcir davantage les positions des parties, en rendant les négociations plus insolubles» et en prolongeant les épreuves que subissent les réfugiés sahraouis, met-il en garde.

En ce qui concerne l'impact de cette décision sur la région, M. Ross, estime que «le fait de rendre les négociations plus difficiles retardera encore davantage tout progrès vers la coopération régionale dans le domaine de lutte anti-terroriste et d'autres questions liées à la sécurité, l'intégration régionale et aux secteurs économique et commercial».

De son avis, «la coordination et l'intégration sont essentielles pour la sécurité, la stabilité et le bien-être des Etats d'Afrique du Nord et du Sahel et, par ricochet, de l'Europe».

Pour ce qui de la politique américaine, il considère que «la décision de Trump va à l'encontre d'une longue tradition de soutien des Etats-Unis aux principes de la non-acquisition de territoire par la force et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes».

Ces principes «quelquefois n'ont pas été honorés lorsque des intérêts vitaux des Etats-Unis étaient en jeu, mais ce n'est certainement pas le cas en ce qui concerne le Sahara occidental», fait-il remarquer.

Aussi, il prévient que «la décision de Trump bouleverse également l'équilibre délicat de la posture des Etats-Unis dans la région en abandonnant la politique de neutralité relative concernant le Sahara occidental qui, selon lui, a bien servi son pays pendant des décennies».

La conclusion de cet accord, nuirait, d'après Ross, «inutilement» aux relations des Etats-Unis avec l'Algérie, pays avec lequel Washington entretient d'«importants liens économiques, commerciaux et sécuritaires».

Pour toutes ces raisons, l'ancien envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU (2009-2017) estime que «l'administration Biden devrait revenir à la position antérieure des Etats-Unis en faveur du processus de négociation établi par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Grève annoncée des corps communs

Le ministère de l'Education tente de désamorcer la crise

Houari Barti

A moins d'une semaine de la grève de 2 jours, les 25 et 26 avril, annoncée par le Syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels de l'Education nationale (SNCCOPEN), le ministère de l'Education nationale a lancé une invitation aux syndicalistes à rejoindre la table des discussions pour un nouveau round de discussions. Dans une correspondance émanant des services du ministère, il est ainsi annoncé que « suite au préavis de grève nationale prévue les 25 et 26 avril, et conformément à la réglementation en vigueur, il a été décidé d'organiser, le mercredi 21 avril prochain, au siège du ministère à El Mouradia, une réunion pour étudier les préoccupations exprimées dans ce document ». La démarche tend essentiellement à désamorcer une crise latente qui risque d'exaspérer, un peu plus le front social et compliquer d'avantage une année scolaire déjà largement mise à mal par le contexte restrictif imposé par la pandémie du Covid. Le SNCCOPEN avait, rappelle-t-on, brandi la menace d'une grève nationale de 2 jours (25 et 26 avril en cours) ponctuée de rassemblements devant les sièges des directions de l'Education nationale à travers les wilayas du pays. Dans un communiqué diffusé par le syndicat, le débrayage est motivé par des revendications qualifiées de « légitimes » des corps communs et des ouvriers profes-

sionnels. Parmi ces dernières, le syndicat défend 4 points en particulier : la révision à la hausse des salaires des corps communs de l'Education nationale, l'annulation de la circulaire ministérielle n° 565, du 17 mars 2021 portant sur les modalités d'élections des commissions de wilayas des œuvres sociales, la titularisation des contractuels et enfin l'octroi de toutes les primes et les promotions aux laborantins avec effet rétroactif intégrés dans le secteur, depuis 2012.

Le SNCCOPEN mène, par ailleurs, et depuis plusieurs années un mouvement de contestation pour réclamer notamment l'abrogation des articles 19 et 22 du statut général de la Fonction publique. Ces derniers stipulent que « les emplois correspondant à des activités d'entretien, de maintenance ou de service, dans les institutions et administrations publiques, sont soumis au régime de la contractualisation (...) les agents visés sont recrutés, selon le cas et en fonction des besoins des institutions et administrations publiques, par voie de contrat à durée déterminée ou indéterminée, à temps plein ou à temps partiel. Les emplois qu'ils occupent ne leur confèrent ni la qualité de fonctionnaire, ni le droit à une intégration dans un grade de la Fonction publique ». Le syndicat autonome dénonce la spoliation des acquis sociaux des corps communs réduits par le statut général à la précarité de l'emploi et exige la titularisation automatique de toutes les recrues.

La SNTF veut adapter ses horaires aux besoins de ses clients

La Société Nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un sondage d'opinion sur la convenance des horaires de ses dessertes de banlieue durant le mois du Ramadhan. La SNTF a souligné, dans son communiqué publié sur sa page Facebook, que « les réponses des clients seront

prises en considération et permettront à l'entreprise de connaître les horaires qui conviennent le plus aux clients durant le mois sacré du Ramadhan ». La même source a ajouté que ce sondage « permettra d'adapter les horaires qui conviennent le mieux et de changer la marche des trains selon les besoins ».

Oran

Un réseau de faux-monnayeurs démantelé

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel de faussaires de billets de banque lors d'une opération ayant permis la saisie de 340.000 DA en faux billets, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps sécuritaire. La brigade mobile de la Police judiciaire de Sidi El Bachir relevant du service de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran a démantelé le réseau criminel composé de cinq individus, âgés de 20 à 43 ans, dont des repris de justice impliqués dans une affaire de falsification et de mise en circulation de faux billets de 1 000 DA, a-t-on indiqué. Cette affaire a été traitée sur la base d'informations faisant partie de la mise en circulation de faux billets de banque dans la partie Est de la wilaya d'Oran, soit dans les régions de Sidi El Bachir et hain USTO ((Bir El Djir). Les investigations ont conduit à l'arrestation d'un membre du réseau des faux-monnayeurs en possession d'une somme de

21000 DA en faux billets qui a été transféré au siège de la brigade. Une enquête a été ouverte sur cette affaire. Les premiers éléments de l'enquête ont permis d'identifier les autres éléments du réseau et de localiser leur emplacement. Après accomplissement des procédures juridiques avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaouène, une perquisition au domicile utilisé comme lieu d'exercice de leur activité criminelle a permis de découvrir une somme de 340.000 DA en faux billets de coupure de 1.000 DA qui a été saisie, en plus de matériels utilisés dans la falsification, notamment une unité centrale, deux ordinateurs portables, une imprimante, deux écrans et un cutter, entre autres objets servant à la confection de faux billets. En outre, une somme de 100.000 DA de revenus de cette activité criminelle a été saisie et une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause pour les traduire devant la justice.

Tipaza

«El Boucher» condamné à deux ans de prison

Le tribunal de Tipaza a prononcé, dimanche, une peine de deux ans de prison ferme contre Kamel Chikhi, dit «El Boucher», accusé dans une affaire de corruption.

Lors d'une audience publique, le tribunal a condamné Kamel Chikhi à deux ans de prison ferme pour «octroi d'indus priviléges», tandis qu'un notaire répondant aux initiales (Ch. A) au centre ville de Tipaza a été acquitté, dans le cadre de cette affaire, de toutes les charges retenues contre lui. Le même tribunal a également condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux impôts, l'accusé «Ch. Dj», à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'«octroi de dégrèvements et des exemptions fiscales illégales», alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention d'indus priviléges».

Quant à la quatrième accusée dans cette affaire «A.B.A», inspectrice centrale et cheffe de bureau du même service des impôts, elle s'est vue infliger une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis.

Affaire de corruption à l'EGT de Tipasa

Deux anciens DG condamnés à six ans de prison

Le Tribunal de Tipasa a prononcé dimanche des peines allant d'un (1) an de prison avec sursis à six (6) ans de prison ferme à l'encontre des accusés dans l'affaire de corruption à l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa. Les anciens directeurs généraux de l'EGT Bahloul Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) ont ainsi été condamnés à six (6) ans de prison ferme et à une amende de 500.000 DA pour «abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus priviléges à des tiers».

Le tribunal a en outre condamné par contumace l'entreprise portugaise de construction ACA à une amende de 5 millions de DA avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics pendant cinq (5) ans. Les anciens cadres centraux à l'EGT Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza ont écopé de quatre (4) ans de prison ferme et d'une amende de 300.000 DA chacun pour «dilapidation de deniers publics, abus de fonction, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus priviléges à des tiers». Les accusés Bar Aziz (président du conseil d'administration de l'EGT de Tipasa), Mansouri Abdelkrim (membre du conseil d'administration), Aglouchi Mohamed (ancien directeur général) et Chiah Rabah (ancien directeur général) ont été condamnés à deux (2) ans

de prison ferme et à une amende de 200.000 DA chacun pour «abus de fonction».

Six (6) autres accusés ont été condamnés à un (1) an de prison avec sursis et à une amende de 100.000 DA chacun. Le tribunal a, par ailleurs, acquitté neuf (9) autres accusés, dont l'actuel directeur général de l'EGT, Boudouma Mohamed, et des directeurs centraux. Pour rappel, le procès des mis en cause dans cette affaire s'est déroulé le 4 avril dernier. Vingt-six personnes sont poursuivies dans cette affaire dont cinq (5) DG, un PCA, des cadres centraux, un DR d'une banque publique, le chef d'une agence de banque, l'entreprise portugaise de construction «AKA» s'est absente de l'audience. Le Parquet avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 7 ans à l'encontre des accusés.

Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier quand les accusés avaient été présentés par la police judiciaire devant le parquet de Tipasa pour des affaires de corruption. Plusieurs accusés dans cette affaire sont poursuivis pour «dilapidation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus priviléges et abus de fonction».

Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa, dont trois anciens directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Boumerdes

Un mort et trois blessés dans une collision

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche, sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant la commune de Kherrouba, à l'ouest de Boumerdes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la protection civile. L'accident est survenu aux environs de minuit, au

lieu dit «Entre les deux tunnels» de l'autoroute est-ouest à Kherrouba, suite à une collision entre deux véhicules circulant dans le même couloir autoroutier en direction d'Alger, a indiqué à l'APS le chargé de la cellule de communication auprès de la protection civile, le lieutenant Hocine Bouchachia. La victime (31 ans) morte sur le coup et les trois blessés atteints de bles-

ses plus ou moins graves et dont leurs vies ne sont pas en danger, se trouvaient tous à bord du même véhicule touristique entré en collision avec un autre dans le même couloir autoroutier, pour des raisons non encore élucidées jusqu'à l'heure, a-t-on précisé de même source. La dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria à Bouira.

Tchad

L'armée «détruit» une colonne de rebelles venus de Libye

L'armée tchadienne a affirmé avoir "détruit" samedi une colonne de rebelles qui a attaqué le nord du pays le 11 avril, jour de l'élection présidentielle que le président Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est assuré de remporter.

Les forces de défense et de sécurité ont complètement détruit la colonne de rebelles qui s'est aventurée dans le nord Kanem", a assuré l'état-major dans un communiqué lu à la télévision nationale par son porte-parole, Azem Bermando Agouna.

"Le ratissage continue pour récupérer les derniers fuyards", a-t-il ajouté, précisant qu'un bilan serait donné ultérieurement. Il y a une semaine, le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), un groupe politico-militaire tchadien à dominante gorane, une ethnie saharienne, avait fait une incursion dans le nord du pays. Il avait revendiqué mardi "la libération totale de la région du Tibesti", dans le nord du pays.

Dans le massif du Tibesti et à la frontière avec la Libye, des rebelles affrontent régulièrement l'armée tchadienne. En février 2019, venus de Libye pour tenter de renverser le président Idriss Déby Itno, ils avaient été stoppés par des bombardements français sur demande de N'Djamena. En février 2008, une attaque rebelle avait déjà atteint les portes du palais présidentiel avant d'être repoussée grâce au soutien français.

PRÈS DE MAO

«L'aventure des mercenaires en provenance de la Libye a pris fin comme annoncé», a assuré samedi soir sur Twitter Chérif Mahamat Zene, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement tchadien. "Les combats ont lieu à une cinquantaine de kilomètres de la frontière du Niger à près de 200 km de Mao", une ville située à plus de 300 km au nord de N'Djamena, a-t-il précisé à l'AFP. "La situation est calme pour l'instant. Toute la population est terrée chez elle", a indiqué à l'AFP un habitant de cette ville. "Les stations d'essence et l'administration sont fermées sur instruction des autorités", a-t-il poursuivi.

Dans la capitale tchadienne, quatre chars et de nombreux militaires étaient positionnés samedi soir à l'entrée nord et des véhicules militaires continuaient de sortir en direction du front, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'ambassade américaine à N'Djamena a ordonné samedi à son personnel non-essentiel de quitter le Tchad, évoquant "la possibilité de violence dans la ville". Le Royaume-Uni a également recommandé à ses ressortissants de quitter le pays "dès que possible". Le maréchal Déby a fait campagne principalement sur la "paix et la sécurité" dont il dit être l'artisan, dans son pays mais aussi dans une région tour-



mentée: le Tchad, enclavé entre la Libye, le Soudan et la Centrafrique entre autres, est un contributeur de poids à la guerre contre les jihadistes au Sahel, en projetant des troupes aguerries jusqu'au Mali et parfois au Nigeria.

L'histoire du Tchad indépendant est ponctuée d'éisodes de rébellions armées venues du nord, de la Libye ou du Soudan voisin. Idriss Déby est lui-même arrivé au pouvoir en 1990 à la tête de forces rebelles ayant foncé sur N'Djamena.

Accusés d'espionnage**La République tchèque expulse 18 diplomates russes**

La République tchèque va expulser 18 employés de l'ambassade russe que ses services de renseignement ont identifiés comme des agents des services d'espionage de Moscou, a annoncé le ministre tchèque des Affaires étrangères samedi.

La police tchèque a indiqué peu après rechercher deux hommes porteurs de passeports russes ayant la même identité que les suspects de la tentative d'empoisonnement au Novitchok de l'ex-agent double

Sergueï Skripal en Grande Bretagne en 2018. Ces deux hommes sont recherchés par la police tchèque pour leur rôle présumé dans l'explosion d'un dépôt de munitions qui avait fait deux morts en 2014, a précisé la police sur son site internet. "Dix-huit employés de l'ambassade russe doivent quitter notre république dans les 48 heures", avait déclaré auparavant le ministre Jan Hamacek aux journalistes.

Le Premier ministre tchèque Andrej Ba-

bis a expliqué de son côté que son pays avait "des preuves irréfutables" impliquant des agents du GRU, le renseignement militaire russe, dans l'explosion d'un dépôt de munitions qui avait tué deux personnes en 2014. "Nous avons de bonnes raisons de penser que des agents de l'unité 29155 du GRU sont impliqués dans l'explosion d'un dépôt de munitions à Vrbetice", dans l'est du pays, a dit le Premier ministre. Il a précisé avoir reçu cette information vendredi.

"L'explosion a provoqué d'immenses dégâts matériels et mis en danger la vie de nombreuses personnes, mais elle a surtout tué deux de nos compatriotes", a ajouté M. Babis. L'explosion de Vrbetice a eu lieu le 16 octobre 2014 dans un dépôt qui contenait 58 tonnes de munitions.

Une autre explosion avait suivi en décembre de la même année dans un dépôt contenant 98 tonnes de munitions.

SUSPECTS DE L'AFFAIRE SKRIPAL

L'unité tchèque responsable du crime organisé (NCOZ) a souligné que les deux hommes de nationalité russe recherchés étaient Alexander Petrov, né en 1979, et Ruslan Boshirov, né en 1978, soit les mêmes agents que ceux qui sont recherchés par le Royaume-Uni dans l'affaire Skripal. "Les deux hommes étaient présents sur le territoire tchèque en octobre 2014" lorsque l'explosion de Vrbetice a eu lieu, a fait valoir le NCOZ, ajoutant qu'ils avaient aussi des passeports du Tadjikistan et de la Moldova. Le Premier ministre tchèque a fait savoir que la décision d'expulser 18 diplomates russes avait le total soutien du président tchèque Milos Zeman. M. Zeman, prorusse, avait critiqué à plusieurs reprises

les services de renseignement de son pays pour avoir accusé la Russie d'être impliquée dans des récentes cyberattaques contre le ministère tchèque des Affaires étrangères, parmi d'autres cibles. Ces révélations vont "nuire aux relations russo-tchèques", a déploré M. Hamacek, qui venait de prendre par intérim la place de son homologue pro-européen Thomas Petricek aux Affaires étrangères tout en gardant ses fonctions de ministre de l'Intérieur. M. Petricek avait été mis à pied lundi par le président Zeman après s'être opposé à un recours au vaccin russe contre le Covid-19 Sputnik V sans le feu vert européen. Social-démocrate pro-européen, M. Petricek avait également critiqué l'éventuelle participation de la Russie à un chantier nucléaire.

"Nous nous trouvons dans une situation similaire à celle du Royaume-Uni au lendemain de la tentative d'empoisonnement à Salisbury en 2018", a ajouté M. Hamacek en référence au cas de Sergueï Skripal, un ancien agent double qui avait survécu à une attaque des services russes sur le sol britannique. M. Hamacek a précisé qu'il avait convoqué l'ambassadeur russe Alexandre Zmievski samedi soir. La Pologne avait annoncé jeudi avoir expulsé trois diplomates russes accusés d'"actions hostiles", après que les Etats-Unis ont pris des mesures similaires dans le cadre d'une riposte contre une série d'actes imputés à Moscou. Washington a annoncé jeudi une nouvelle vague de sanctions à l'encontre de la Russie, en riposte à une série d'actes qu'il lui impute, dont des cyberattaques massives et des ingérences dans l'élection présidentielle américaine de novembre. Moscou dément de son côté toute implication. La Russie a annoncé vendredi qu'elle allait en réponse expulser dix diplomates américains.

A propos de «Jean Sénac : le destin tragique d'un poète algérien»

Par Houssine Mourad Salim**

Le Quotidien d'Oran reste l'organe de presse algérien qui accueille le plus de contributions intellectuelles et/ou universitaires tant nationales qu'internationales et cela dans le cadre informationnel et didactique où le débat n'est aucunement exclu. C'est dans ce cadre que je situe ma mise au point au Doctorant Hafid Adnani* suite à son article intitulé « Jean Sénac : le destin tragique d'un poète algérien » paru jeudi 15 avril 2021 dans la rubrique « Actualité Autrement Vue » page 10 du journal éponyme. Comme il n'est aucunement dans mon intention de remettre en question la notoriété littéraire du poète engagé Jean Sénac au parcours atypique et à la fin dramatique dans une cave algéroise un certain été 1973 ! Je ne puis que saluer aussi votre amour d'une production littéraire et poétique oubliée et peu éditée en Algérie où les jeunes et moins jeunes générations des campus ne connaissent pas Jean Sénac et tant d'autres intellectuels de... graphie française et arabe.

Ma première réaction à votre article est cette surprise de lire un premier passage que je reproduis au lecteur sans le mettre en référence en bas de page :

1 - « La fin du grand poète algérien qui signait d'un soleil, Jean Sénac, alias Yahia El-Ouahrani (que l'on peut traduire par « Jean l'Oranaïs »), survint dans la nuit du 29 au 30 août 1973, à 47 ans, dans la cave qui lui servait d'appartement, 2, rue Elisée-Reclus à Alger. Il y fut assassiné à l'arme blanche par une main sans doute liée à l'extrémisme islamiste, aux conséquences de présumées relations homosexuelles interdites ou à toute autre criminel en lien ou non avec le pouvoir algérien de cette époque ».

Ayant vécu l'été 1973 en Algérie, je ne me rappelle pas avoir entendu dans la rue ou lu

dans la presse algérienne de l'époque le qualificatif islamiste. Le concept n'existe pas in situ à l'époque et le phonème encore moins ; il n'y avait au Bled que des musulmans, des chrétiens dans la communauté française qui était restée après l'Indépendance et les coopérants techniques (CT) métropolitains qui faisaient leur service civil en Algérie avec leur compagne / épouse en assurant certains de nos cours au lycée ! Quant aux juifs ils étaient difficilement traçables - Décret Crémieux oblige - sauf au niveau de la descendance des mariages mixtes peu nombreux mais acceptés depuis des lustres ! De là à imputer l'assassinat crapuleux de Jean Sénac à « l'extrémisme islamiste ou... tout autre criminel en lien ou non avec le pouvoir algérien de l'époque », je pense qu'il y a confusion de votre part entre deux périodes distantes d'une vingtaine d'années. En 1973, les Algériens ne faisaient même pas la différence entre Sunnites et Chiites parmi les coopérants arabes venus du Moyen-Orient ; ces derniers n'en parlaient point et une majorité d'enseignants irakiens et syriens étaient... des réfugiés politiques en majorité communistes qui se proclamaient aucunement islamico-baathistes en martelant les pupitres des collèges de Kabylie et de l'Ouarsenis avec toute la verve d'Abou Nouas et Omar Khayyam... Et puis en quoi ce grand poète tombé en déchéance professionnelle, physique et morale aurait-il pu menacer l'intégrité du pouvoir de l'époque où l'aura de ses services secrets était à son apogée dans le monde (Nationalisation des hydrocarbures en 1971) un mois avant Octobre 1973 ?

Dans le second passage que j'ai sélectionné, vous insistez sur son exclusion et sa marginalisation :

2 - « Sénac fut contraint par les difficultés administratives à démissionner en 1967 de son

poste de secrétaire général de l'Union des écrivains algériens, poste qu'il avait occupé avec le plus grand sérieux et la plus profonde persévérance ; son émission poétique à Radio-Alger Chaîne III fut ensuite interdite en 1972; sans qu'aucune raison ne lui soit donnée; alors même qu'elle fut considérée, même par l'ultranationaliste El Moudjahid, en 1971, comme la meilleure émission de la chaîne, «seule capable de rivaliser avec la télévision .

Comment voulez-vous qu'il garde son poste de SG de l'historique Union des écrivains algériens malgré ses performances intellectuelles et radiophoniques en traînant les casseroles qu'il avait et sans la nationalité algérienne que vous confirmez dans ces lignes du troisième passage ?

3- « Le plus grand scandale est sans doute que cet Algérien qui a joué un rôle de premier plan en faveur de l'indépendance de son pays, qui estimait à juste titre, avoir droit « automatiquement, humainement, politiquement et juridiquement » à la nationalité algérienne, et refusait donc de se plier aux formalités de naturalisation, cet Algérien était un citoyen sans droits civiques et sans carte d'identité. Il fut contraint de mourir français à défaut d'une reconnaissance officielle de son appartenance à cette terre. Sénac est mort assassiné, après avoir été marginalisé, asphyxié dans son propre pays. »

Enfin dans le quatrième passage sélectionné, vous récidivez non dans la reproduction factuelle d'un autre double crime et son opacité pour l'opinion publique locale mais dans son lien hypothétique en 1975 (?) avec... des islamismes radicaux et ceux d'au moins une partie du pouvoir algérien :

4- « Cet assassinat fait penser immanquablement à d'autres, ainsi que l'injuste exclusion qui l'avait précédé. On ne peut s'empêcher de penser au mystère de l'assassinat, deux

ans plus tard du célèbre miniaturiste Mohammed Racim et son épouse Karine Bondeson (de nationalité suédoise) à leur domicile. C'était le 30 mars 1975. C'est quasi-impossible de savoir aujourd'hui qui a tué Racim et pourquoi, mais là encore la loi du silence et la non-élucidation de ce crime abject, ont été le résultat de diverses tergiversations infructueuses sur lesquelles nous ne saurons nous attarder ici. Une frontière ténue pouvait se dessiner alors entre les possibles agissements des islamismes radicaux et ceux d'au moins une partie du pouvoir algérien ».

Une insinuation à peine déguisée, la lecture historique et spatio-temporelle deviendrait-elle révisionniste à la limite d'une islamophobie inconsciente acquise institutionnellement ? Si ce n'est pas l'un, c'est l'autre...

J'ose espérer que Mr Adnani validera sa recherche diachronique en n'oubliant pas d'intégrer dans sa population statistique les Algériens du Bled et la variance de leurs générations. Les immigrés de plusieurs générations, les binationaux ont perdu contact avec notre société à leur décharge et ses mutations socioculturelles et idéologiques. Comment pourrais-je leur en vouloir moi qui suis né en France les années cinquante et fils d'un militant de la Fédération de France du FLN aujourd'hui enterré dans la terre de nos ancêtres ?

**Psychologue et auteur

Références/liens :

* Hafid Adnani : Né en Algérie. Journaliste et cadre supérieur de l'éducation nationale, il est également doctorant en anthropologie au Laboratoire d'Anthropologie sociale du Collège de France, in <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?neus=5300637>

* <https://www.leslibraires.fr/livre/10461047-le-traquenard-de-poitiers-mourad-salim-houssine-edilibre>

Quand la fetwa met en échec un décret exécutif

Par Zerrouk Ahmed*

La commission ministérielle de la fetwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a préconisé, mercredi 31 mars 2021, dans un communiqué¹, entre autres mesures et s'agissant de la prière des Tarawih, l'ouverture des espaces aménagés pour l'accueil des femmes, à l'exception des femmes enceintes et allaitantes, sans pour autant y amener les enfants. Il est à signaler que la prière des Tarawih est précédée par celle d'El-Ichaâ.

Une remarque s'impose, il est fait état dans cette fetwa de « l'ouverture des espaces aménagés pour l'accueil des femmes » et non de l'ouverture des « mosquées », c'est une vision machiste et pleine de dédain qui rétrograde la femme musulmane dans un « espace aménagé ». La mosquée est pour les hommes, les « espaces aménagés » pour les femmes, comme si ces espaces ne font pas partie intégrante de la mosquée.

Donc, cette fetwa recommande, entre autres mesures, l'ouverture des mosquées aux femmes pour y accomplir durant le mois sacré de Ramadhan, la prière des Tarawih. C'est un simple conseil qui a été donné aux pouvoirs publics qui doivent décider, soit de lui réservé une suite, soit de le rejeter.

D'autant plus que le pouvoir exécutif a décidé, en vertu du décret exécutif 21-70 du 14 février 2021 portant allégement des mesures d'adaptation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19)², d'interdire l'accès des mosquées aux femmes. C'est l'objet de l'article 4/1^{er} tiret dudit décret présidentiel³.

Cette mesure d'interdiction a été reconduite par les décrets exécutifs 21-1054 et 21-1325 datés respectivement des 16 et 31 mars 2021.

Ainsi et au plan réglementaire, les femmes sont interdites d'accès aux mosquées, ce qui est en soi une discrimination caractérisée et intolérable pour cause de sexe, qui viole le principe constitutionnel d'égalité des citoyens (article 37 de la Constitution⁴) et qui est, en même temps, en complète contradiction avec les traités et conventions ratifiés par notre pays, qui ont une valeur supérieure à la loi (article 154 de la Constitution⁵).

La fetwa sus citée qui interfère dans une



sphère relevant du domaine réglementaire de l'Etat, et ne se limite pas à l'objet de la fetwa en Islam qui est celui de fournir une guidance et une orientation sur la vie religieuse, a été appliquée dès le premier jour du mois de Ramadhan.

Cette situation est contraire au principe de la hiérarchie des normes et viole allègrement les dispositions du décret exécutif 21-70 du 14 février 2021, notamment son article 4/1^{er} tiret qui est toujours en vigueur.

Cet état de fait souligne la manque, voire le défaut de réactivité du gouvernement sur une question aussi cruciale de la pratique religieuse en cette période de crise sanitaire majeure et dénote, également, un manque de suivi et de coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Il urge d'assainir cette situation de fait par une disposition réglementaire (décret exécutif).

Pour clore, faites cesser, Monsieur le Premier ministre, cette discrimination des femmes qui sont nos grand-mères, mères, épouses, sœurs et filles et laissez les femmes accéder aux mosquées, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de pro-

tection contre la propagation du Coronavirus.

Assez de discrimination, agissez pour l'égalité des citoyens et ayez de la considération et du respect pour nos grand-mères, mères, épouses, sœurs et filles.

*Ex-magistrat militaire

Notes

1- Dépêche de l'agence Algérie Presse Service du 01 avril 2021.

2- In Journal Officiel 11 du 15 février 2021.

3- Article 4/1^{er} tiret « Il est procédé à l'ouverture de l'ensemble des mosquées sur le territoire national et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), notamment le dispositif préventif d'accompagnement, mis en place pour les mosquées, comprenant : -l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de quinze (15) ans et aux personnes présentant une vulnérabilité sanitaire ».

4- In Journal Officiel 20 du 17 mars 2021.

5- In Journal Officiel 24 du 1^{er} avril 2021.

6- Article 37 de la Constitution : « Les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de celle-ci, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale ».

7- Article 154 de la Constitution : « Les traités ratifiés par le Président de la République, dans les conditions fixées par la Constitution, sont supérieurs à la loi ».

La Compagnie nationale AIR ALGERIE est entrée en hibernation

Par Mehali Mahmoud *

Le transporteur s'est mis en hibernation sauf pour quelques vols de rapatriements, sélectif par ailleurs et donnant un avantage aux compagnies étrangères.

Pour rappel l'activité d'Air Algérie ne représente en 2020, pas plus que 2% à 3% du programme normal d'un mois juin, et le retour à la normale n'interviendra pas avant deux ans, peut-être même un peu plus.

La reprise dépendra de la réouverture des frontières, mais aussi du temps qu'il faudra aux clients de la compagnie pour revenir dans les avions.

Chez Air Algérie, la gouvernance oscille entre les soucis de gestion du quotidien irréfléchie, la recherche d'une organisation optimisée, toujours en sursis, et l'angoisse de la suite, des conséquences d'un scénario catastrophique, encore imaginable, il y a seulement une année, la poursuite de la paralysie du Transport Aérien Mondial.

L'inconnue principale de cette équation catastrophe est la durée de la crise. À quand le retour à la normale pour Air Algérie ? Certains experts s'accordent pour dire que cela pourrait prendre six mois, dans le meilleur des cas, favorisé par la généralisation de la vaccination. Mais même une fois la crise sanitaire passée, les clients vont-ils remonter si facilement dans les avions ? Sans doute pas, il faut qu'Air Algérie ramène la confiance. Cela passera sans doute par des personnels masqués, des contrôles de température à l'entrée des avions. Et puis, une grosse machine comme Air Algérie ne se relance pas en un claquement de doigts.

La question est désormais la suivante : Combien de mois l'entreprise pourrait-elle tenir ?

Une évaluation sommaire de la situation financière de la compagnie sur la base des données disponibles, se rapprochant par ailleurs à la réalité, permet de fournir une appréciation sur les difficultés liées à l'arrêt de ses activités. La base de cette évaluation prend ancrage sur les résultats de 2018, année supposée refléter le niveau d'activité de la compagnie. Une analyse plus désagrégré serait plus indiquée pour une meilleure appréciation. Elle indiquerait la date de rupture, soit l'incapacité de la compagnie à honorer ses engagements de dépenses.

Résultats 2018 (Rapport de Gestion 2018)

Air Algérie navigue à vue, au jour le jour. Air Algérie a annulé plus de 90% de ses vols en 2020. Air Algérie a vu s'envoler 89 milliards de DA de chiffre d'affaires (estimé sur la base des résultats 2018).

1. Hypothèse réduction de l'offre de 80% par rapport à 2018

1.1 Dépenses variables, base réduction de l'offre (80%) et économie sur coûts variables

ECONOMIE SUR coût VARIABLE	CARBURANT REDEV AERO FRAIS COMMERET DIST TAXE ET IMPÔT	DEPENSES VARIABLES, base reduction offre	ECONOMIES SUR coûts VARIABLES, base 2018
TOTAL		10958	43351
ECONOMIE COUT//PERTE REVENU			48%

Les baisses de revenus de l'activité passent découlant de la réduction des capacités ne seront compensées qu'à hauteur de **48%** environ par la baisse des coûts variables avant mesures d'économie.

1.2 Bilan 2020

REVENU	24501
DEPENSES VARIABLES	-10958
DEPENSES FIXES	-32 861
DISPONIBILITÉ *	1574
RESULTAT	-17744
COMPENSATION ATTENDUE	
IMPOTS(EXONERATION)	500
SUBVENTION DOMESTIQUE	4000
ECONOMIE DE coûts (PLAN INTERNE AH)	3100
S/TOTAL	7600
EQUILIBRE	-10144
APPORT EXTERIEUR POUR ASSURER EQUILIBRE	
	-10144

C.AFFAIRES			
MDA	PAX FRET HANDLING MAINTENANCE AUTRES	97 799 2 838 771 759 8987 111 154	
total			HDV Estimates 2020 29 280
HDV		146 399	
COUT VARIABLES MDA	CARBURANT REDEVANCES AERO FRAIS COMMERCIAUX ET DISTR TAXES ET IMPÔTS Total	27 080 18 424 6902 1903 54 309	
COUT FIXES	SALAIRS S/TRAITANCE ET PIECESAERO	26 700 6161	
total		32 861	

*disponibilités correspondent aux dépôts bancaires, soustrayant les dettes passagers

Il ressort de cette évaluation sommaire :

- Un résultat négatif qui avoisinerait les 18 milliards de DA.
- Un apport nécessaire serait requis pour assurer l'équilibre réparti comme suit :

- Une exonération des impôts et taxes de 500 millions de DA
- Le versement de la subvention pour le réseau domestique de 4.000 millions de DA, équivaut au déficit d'exploitation de ce dernier
- Un apport extérieur de 10.144 millions de DA

Pour survivre, Air Algérie est mise dans l'obligation de solliciter la contribution de l'Etat, à l'instar des autres compagnies aériennes, les mesures internes seront insuffisantes, pour un allègement de charges et de taxes (taxes aéroports, redevances aéroportuaires) et un apport direct pour compenser les pertes liées à la réduction de son offre.

L'exemple des États français et néer-

landais, et d'autres Etats, ont promis des aides massives pour sauver Air France-KLM, avec une dizaine de milliards d'euros de prêts directs ou bancaires. Pour Air France, ces prêts se décomposeront en 4 milliards de prêts bancaires garantis à 90 % par l'Etat et 3 milliards de prêt direct de l'Etat, « une marque de confiance exceptionnelle dans notre avenir ».

Air Algérie

est une Ambassade de l'Algérie volante. Le transport aérien a un coût et une valeur.

Le pic en termes de consommation de cash sera atteint août/septembre (selon les estimations de la compagnie) notamment pénalisé par les effets BFR (paiement des factures année 2020 et remboursement de billets, appelé à intervenir). A ce rythme, la liquidité actuelle ne permettrait de tenir que jusqu'à la fin du T2 2021.

Air Algérie

doit faire de cette crise l'occasion de faire les réformes structurelles que certains de ses concurrents ont déjà réalisées.

- La rationalisation du réseau domestique, qui a encore généré 4,1 milliards de DA de pertes en 2019, la restructuration des fonctions support non opérationnelles, et la définition d'un programme de réduction des coûts, assortie d'un impact social aussi réduit que possible.

Dans la quête de la réduction des frais d'exploitation, les départs volontaires sont un moyen parmi d'autres.

Il est à préciser que l'opération ne constitue pas un mode de mise à pied ou licenciement collectif.

- Élever la productivité des employés

- La réduction de la masse salariale permet à la compagnie de mieux résister aux turbulences internes et externes,

Air Algérie

doit mettre en place une stratégie pour optimiser ses coûts et relancer la machine en temps voulu, à moyen terme. Pour la préservation de sa trésorerie Air Algérie doit concevoir un plan d'économie, un support de l'Etat doit accompagner ce programme.

Des accords seront nécessaires avec les partenaires sociaux en s'appuyant sur quatre piliers : Confiance, Respect, Transparence et Confidentialité. Autre prérequis, le retour à une bonne santé financière permet de donner des gages à l'actionnaire et aux banques pour financer la croissance et l'achat d'avions. Les actions de redressement porteront sur :

- L'entreprise visera désormais un objectif de marge opérationnelle de « 7 à 8 % ».

- Entre 1,5 et 1,8 milliard de DA doivent ainsi être dégagés grâce à une flotte plus productive.

- un programme low-cost pour le réseau long courrier appuyé sur une politique tarifaire réétudiée. Air Algérie

peut donc répondre avec une offre low cost sans créer une structure spécialisée,

- Air Algérie devra diviser les pertes de son réseau domestique par deux d'ici à 2021

- la restructuration de la fonction distribution à l'étranger, vers un nouveau modèle d'affaires

- Dépenses prohibitives de fonctionnement...

6,9 milliards de DA (2014) de dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des unités décentralisées à l'étranger. Ces dépenses atteindraient un niveau de 8 milliards de DA en 2019. Elles représentent

une part significative de la structure de coûts de la compagnie qui sont par ailleurs contrôlables, En termes simplifiés, Air Algérie met en moyenne 6 dollars de fonctionnement dans la fonction de distribution à l'étranger pour produire 1 dollar de valeur ajoutée

• Une faible productivité des agents de ces unités

De plus ces externalisations contribuent fortement à la réduction des dépenses de fonctionnement excluant la masse salariale.

• Augmenter les revenus ;

• Opter pour deux modèles d'affaires, avec deux centres de coûts différents et deux marques différentes

3.1 Une Compagnie dédiée à l'International, en privilégiant la haute contribution source de profit pour toute compagnie. La compagnie a perdu toute l'activité haute contribution au profit des compétiteurs, sans toutefois occulter la basse contribution qui contribue à absorber une partie des coûts fixes

3.2 La création d'une compagnie (régionale) Low-cost, prévu par ailleurs dans la configuration de la restructuration de la compagnie, orientée sur le court courrier. Le passager recherche un prix abordable et accepte une qualité de service peu développée (le degré de qualité de service a un coût parfois exorbitant).

Ces actions doivent être supportées par des mesures en direction :

- Clientèle : revoir le programme de fidélité, renforcer le revenus management en le dotant d'outils appropriés et une expertise

- Des fournisseurs, par le développement de partenariat

- Du personnel, promotions liées à la performance, Intérêt au résultat et actionnariat employé

- La Compagnie sera appelée à se doter, sur le plan organisationnel, d'une entité Fuel Management qui aura la charge de la gestion du processus Fuel tant sur le plan opérationnel que financier et économique.

Dans le cadre de ce plan, plusieurs faits marquants contribueront à la réduction de la consommation

• Mise en place de procédures d'interface et implémentation de checklists de sensibilisation sur l'optimisation carburant avec chaque entité opérationnelle.

• Mise en place d'un tableau de bord permettant le suivi mensuel des indicateurs opérationnels liés à la consommation carburant.

• Suivi mensuel des retards et des comptes rendus des équipages liés au fuel, et conduite des plans d'actions correctifs.

Les bénéfices de ces actions, variables dans le temps, produiront des économies :

- Immédiates, pour certaines, de 3,1 milliards de DA

- A moyen terme, plus de 6,1 milliards de DA

Le détail de ce programme existe et fera l'objet d'une présentation au besoin, il identifie les opérations ciblées et les économies attendues.

La répartition du programme AH par période et ou saison permettra d'offrir une meilleure visibilité de la situation financière de la compagnie. Notre effort pour l'accès à ce type d'information était tout voué malheureusement à l'échec.

* Docteur d'Etat en Aéronautique
Consultant et expert international
en Aviation civile
Membre éminent de l'Association
britannique des consultants
en Aviation civile
Ex Directeur régional
Air Algérie en Syrie (Damas)

MÉDÉA

De nouvelles lignes de transport intercommunales

Une autorisation «exceptionnelle» a été accordée par le ministère des Travaux publics et des Transports à la wilaya de Médéa pour l'ouverture d'un nombre important de lignes de transport communal, à travers les soixante-quatre (64) communes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Dans un souci de satisfaire les innombrables et récurrentes doléances des populations rurales, notamment celles qui ré-

sident dans les zones enclavées, le ministère des travaux publics et des transports a donné autorisation pour l'ouverture de 224 nouvelles lignes de transport intercommunales, a-t-on indiqué.

Cette mesure va contribuer, selon la même source, à "résorber, d'une part, le déficit enregistré en matière de couverture totale du territoire de la wilaya, et garantir l'accès des citoyens, quel que soit leurs lieux de résidence, à ce type de moyen de transport et dans des conditions meilleures. La direction locale du transport va accueillir, à partir de lundi, les demandes d'activité et d'exploitation des lignes de transport intercommunal, afin qu'elle puisse étudier et valider ou non les demandes qui lui seront transmises, a-t-on ajouté, précisant qu'une liste des nouvelles lignes à mettre en exploitation est déjà disponible et accessible à tout transporteur.

ALGER

Hommage au Cheikh Abelhamid Ben Badis

Le Conseiller du président de la République, Abdelfahid Alloum. Evoquant «une répartition des rôles», il a souligné que l'AOMA et les composantes du Mouvement national avaient pour dénominateur commun l'Algérie notre patrie, l'Islam notre religion, l'arabe notre langue, assurant que les différends n'ont jamais porté sur des questions de fond. En 1935, l'Association des Oulémas musulmans algériens a élaboré un programme basé sur l'enseignement, un programme duquel s'est inspiré le Mouvement national jusqu'à la victoire, en l'absence de toute forme d'antagonisme», a indiqué M. Chikhi.

Dans ce même cadre, M. Chikhi a estimé que le mouvement réformiste initié par les fondateurs de l'Association, Cheikh Abelhamid Ben Badis et Cheikh El Bachir Ibrahimi, avait trouvé un large écho auprès du peuple algérien, relevant sa différence par rapport aux mouvements de réforme au Moyen-Orient. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une exposition organisée par la même occasion, M. Chikhi a annoncé l'organisation prochainement d'une conférence sur la Mémoire, précisant que cette rencontre interviendra à l'issue des conférences régionales en cours en vue d'arrêter le programme définitif du dossier mémoriel. Réitérant que «les portes des Archives nationales sont ouvertes aux historiens et chercheurs», le Conseiller du président de la République a indiqué que «le Centre des Archives nationales applique les lois et les procédures en vigueur dans tous les pays du monde concernant la classification des Archives accessibles et non accessibles». S'agissant des négociations avec la partie française sur le dossier de la Mémoire, M. Chikhi a déclaré que «la pandémie du coronavirus est venue retarder les pourparlers».

Installation du contrôleur de police Badis Nouioua à la tête de la Sûreté de wilaya



Le Contrôleur de police Badis Nouioua a été installé, samedi, dans ses fonctions de Chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, remplaçant à ce poste le Contrôleur de police Mohamed Chakour, a indiqué un communiqué de

la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le Contrôleur général de police Aissa Naili, représentant le directeur général de la Sûreté nationale, a présidé la cérémonie d'installation en compagnie du wali d'Alger et

en présence des autorités locales civiles, judiciaires et militaires ainsi que de représentants de la société civile. Le Contrôleur de police Badis Nouioua occupait avant le poste du Chef de Sûreté de wilaya de Boumerdès.

DJELFA

175 agriculteurs et éleveurs bénéficient du Crédit «Rfig»



Quelque 175 agriculteurs et éleveurs de Djelfa ont bénéficié d'un financement, dans le cadre du crédit 'Rfig', assuré par la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), au titre des efforts de promotion de nombreuses filières agricoles, a-t-on appris, samedi, auprès de responsables de cet organisme bancaire. Depuis le lancement du crédit 'Rfig' en 2008, la BADR de Djelfa a assuré le financement de 175 demandeurs, avec un montant de plus de 1,3 milliard de DA», a indiqué Amar Hammoum, responsable de l'exploitation dans cet organisme, en marge de 'portes ouvertes' sur l'inclusion financière, abritées par la Maison de la Culture 'Ibn Rochd'.

Il a assuré qu'en dépit du caractère steppique et pastoral de la wilaya, le financement par le Crédit 'Rfig' «ne se limite pas aux activités de l'élevage et de la céréaliculture; il a été élargi, notamment, aux filières maraîchage et arboriculture, a fait savoir le même responsable, signalant l'octroi de crédits 'Rfig' à 54 agriculteurs activant dans la culture de la pomme de terre, avec un financement d'une valeur global de 177 millions de DA.

A cela s'ajoute un crédit de 146 millions de DA au profit de 29 agriculteurs dans la filière arboricole. Selon le même responsable, la BADR de Djelfa a, également, contribué à l'accompagnement de 31 éleveurs de

la filière avicole avec des crédits d'une valeur de 927 millions de DA.

S'exprimant sur l'autre formulaire de crédit assuré par la BADR, le crédit 'El-Tahadi', M. Hammoum a signalé le financement, à ce jour, de 144 projets avec un montant global de 2 milliards de DA, ayant englobé de nombreuses filières et activités agricoles.

Organisées en coordination avec les acteurs du secteur agricole local, ces 'portes ouvertes' d'une durée de 2 jours ont été marquées par l'animation de nombreuses interventions axées, entre autres, sur les prestations et financements assurés par le Groupe régional d'exploitation de la BADR de Djelfa.

MÉDÉA

Des projets d'eau potable pour des villages isolés

Une série de projets destinés à améliorer l'alimentation en eau potable et à désenclaver plusieurs villages isolés, relevant de la daïra de Ain Boucif, au sud-est de Médéa sont «en cours d'exécution», a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), 2 réservoirs d'eau, d'une capacité de 100 m³, sont en construction, respectivement dans les zones éparpillées des communes de Kef Lakhdar et Sidi Demed, relevant de la daïra de Ain Boucif, a-t-on indiqué de même source.

Des infrastructures hydrauliques qui devraient permettre, une fois achevées, d'assurer

une alimentation régulière en eau potable au profit de foyers, situés dans les villages de «Ouled Benabdelwahab» et «Bourahla Bouayad», dans la commune de Kef Lakhdar, et Aïn Fekirine», commune de Sidi Demed, a-t-on signalé.

Un troisième réservoir d'eau, localisé au chef-lieu de la commune de Sidi Demed, d'une capacité de 500 m³ et dont les travaux sont à un stade «très avancé», selon les mêmes services, «sera mis en exploitation, d'ici quelques semaines», a-t-on assuré. Et pour désenclaver ces villages, dont les habitants tirent l'essentiel de leurs ressources de l'élevage ovin et caprin ainsi que des revenus de petites acti-

vités agricoles, des travaux de réhabilitation de tronçons routiers secondaires ont été lancés, en sus de l'ouverture de pistes agricoles dans ces zones. L'on cite, à ce titre, le projet de réhabilitation d'un tronçon routier qui fait la jonction entre le CW 38 et la RN 60A, desservant les villages de Ouled Benabdelwahab, Bourahla Bouayad et le chef-lieu de la commune de Kef Lakhdar.

D'autres travaux ont été lancés, a-t-on assuré, sur un kilomètre de route, pour le désenclavement de nombreux hameaux éparpillés le long d'une vaste étendue semi-aride qui s'étend entre les communes de Sidi Demed et de Kef-Lakhdar.

Plus de 170 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Plus de cent soixante-dix (170) foyers éparpillés à travers la zone non classée, proche du site archéologique de 'Achir' commune de Kef-Lakhdar sud-est de Médéa ont été raccordés au réseau local de gaz naturel, a-t-on appris,

samedi, auprès des services de la wilaya. Situés dans les alentours de 'Achir', capitale, autrefois, des Zirides, 173 foyers sont ainsi alimentés, depuis la mi-avril courant, en gaz naturel, mettant ainsi un terme à une attente de plu-

Horaires des prières pour Alger et ses environs

07 ramadhan 1442				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Ich'a
04h36	12h47	16h30	19h29	20h54

sieurs années et marquant la fin des hivers rugueux, dont le quotidien est ponctué des pénibles corvées de bonbonnes de gaz butane, a-t-on signalé.

Le raccordement de ces foyers porte le taux de pénétration de gaz naturel dans les zones de la localité de Kef-Lakhdar à environ 83%, pour un nombre de résidents, en milieu urbain, estimé à 4.000 habitants, a-t-on indiqué.

EL TARF

Sûreté de wilaya : plus de 600 affaires traitées durant le 1er trimestre 2021

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont traité plus de 600 affaires liées à la possession et à la consommation de drogues, au port d'armes, à l'immigration clandestine et à la contrebande durant le premier trimestre de l'année 2021, a-t-on appris samedi auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité.

Dans un bilan relatif à l'activité de la police judiciaire durant le premier trimestre de l'exercice en cours, les services de la sûreté de wilaya ont procédé, selon le lieutenant Abdellaziz Oussama, au traitement de pas moins de 611 affaires qui ont été sanctionnées par l'arrestation de 696 suspects présentés devant les juridictions compétentes.

Parmi ces individus, 492 sont poursuivis pour possession et consommation de stupéfiants et de comprimés psychotropes, 104 sont impliqués dans des affaires de port d'armes à feu ou d'armes blanches prohibées, 39 personnes dans des affaires d'immigration clandestine et une soixantaine d'individus dans différentes autres affaires. Précisant que durant cette période une quantité de 63,914 kilogrammes de drogues a

été récupérée en sus de 11.060 comprimés psychotropes et 146 flacons de produits hallucinogènes, la même source a indiqué que trois (3) trois armes à feu, 1.516 cartouches et 171 armes blanches prohibées ont été également saisies. S'agissant des affaires ayant trait à l'immigration clandestine, les mêmes services ont traité six (6) affaires, durant cette même période, impliquant une quarantaine d'individus lesquels ont été présentés aux autorités judiciaires, en plus de la saisie de plusieurs équipements utilisés dans le cadre des tentatives d'immigration.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que les services de la police ont également effectué huit (8) opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, durant cette même période, dans le ca-

dre de la lutte contre la fraude et la spéculation ciblant différents produits de grande consommation au niveau de cette wilaya frontalière, soulignant que 5.700 litres d'huile de table ont été saisis dans des affaires impliquant 12 individus.

Selon le lieutenant Abdellaziz, dans le cadre du traitement de huit (8) affaires de contrebande de pièces archéologiques, les services de la police sont parvenus à mettre la main sur une dizaine de pierres précieuses et 13 pièces de monnaie anciennes. Aussi, pas moins de 78 autres affaires de vol, impliquant 36 individus ont été, par ailleurs, traitées durant le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris des responsables de la direction du commerce.

Ph.: Arch.

Présentation de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf.

GUELMA

On pense au colza

Les derniers préparatifs sont engagés dans la wilaya de Guelma en prévision du lancement de la campagne de moisson du colza, première expérience du genre au niveau local, dont les objectifs tracés devraient être atteints, a affirmé samedi le directeur des services agricoles (DSA), Guenoun Djoudi. La superficie ciblée durant cette campagne est estimée à 570 hectares répartis à travers plusieurs communes, a-t-il déclaré à l'APS en marge d'une journée technique dédiée aux réglages nécessaires des moissonneuses-batteuses pour la récolte du colza, tenue à l'entreprise de maintenance du matériel agricole de Guelma.

Les données recueillies au cours du suivi des superficies réservées à cette culture montrent que les agriculteurs impliqués dans ce programme ont «réussi à maîtriser le parcours technique laissant augurer une excellente récolte», a indiqué le même responsable.

Le lancement officiel de la campagne de moisson du colza est prévu «à la fin du mois de mai prochain», a révélé le directeur des services agricoles, soulignant que les préparatifs actuels portent notamment sur le réglage des moissonneuses-batteuses en les équipant notamment de certaines pièces de recharge.

Les moissonneuses-batteuses utilisées pour la récolte du colza sont les mêmes utilisées pour les autres céréales, avec seulement certains ajustements, a-t-on fait savoir. Le principal réglage porte sur la pose d'une barre de coupe spéciale colza ainsi que l'initiation des agriculteurs aux hauteurs recommandées pour les différentes parties de la moissonneuse, a ajouté la même source qui a noté que la wilaya de Guelma est capable de mobiliser pas moins de trois moissonneuses-batteuses pour récolter le colza. Le stockage de la récolte sera effectué dans les structures de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) qui a adhéré à ce programme, a-t-on précisé, rappelant que les agriculteurs ont signé des conventions avec deux entreprises privées qui prendront en charge l'intégralité de la récolte à des tarifs qui seront établis ultérieurement. Dans ce contexte, 59 agriculteurs d'exploitation privées et pu-

bliques ont adhéré de leur côté au programme de culture du colza dans 14 communes, en engageant avec force la wilaya de Guelma dans le développement de cette culture supervisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), conformément à la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural prévoyant de consacrer 3.000 hectares à l'échelle nationale durant cette saison agricole, selon les informations recueillies par l'APS durant cette rencontre. Des interventions de cadres de l'entreprise de maintenance du matériel agricole et de l'ITGC ont été faites durant cette rencontre tenue en présence des agriculteurs adhérents au programme de développement de la culture du colza et des responsables de la chambre locale d'agriculture, du conseil interprofessionnel de la filière des céréales de la wilaya et l'union générale des paysans algériens.

BATNA

Secousse tellurique

Une secousse tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 9 h 10 dans la wilaya de Batna, annonce le Centre de recherche en as-

tronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

La secousse a été localisée à 3 kilomètres au sud-ouest de Ouled Sellam, dans la même wilaya, précise la même source.

ILLIZI

Ouverture d'un marché de proximité



Un marché de proximité a été ouvert dans la commune d'Illizi pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens durant le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris de la direction du commerce.

L'objectif de cette initiative est d'assurer l'approvisionnement régulier en produits alimentaires de grande consommation au profit des citoyens à des prix compétitifs durant le mois du Ramadhan, à travers la vente au rabais et la vente promotionnelle, a-t-on indiqué de même source.

Ouvert au niveau de la

bibliothèque de la commune du chef-lieu de wilaya, cet espace commercial offre aux consommateurs des denrées alimentaires et divers articles de l'artisanat. Des espaces commerciaux similaires sont prévus dans d'autres communes de la wilaya en coordination avec les différents partenaires dans le cadre de la généralisation des marchés de proximité au profit des citoyens, au titre de l'application des mesures prises par le ministère de tutelle concernant la préservation du pouvoir d'achat des couches à faible revenu, a expliqué à l'APS le

directeur du commerce, Rachid Hammadi. Un programme est en cours d'exécution, en coordination avec les services de sécurité, pour encadrer l'activité commerciale pendant le mois sacré et sécuriser le pouvoir d'achat du citoyen en confrontant toutes les formes de spéculation et autres pratiques commerciales néfastes qui nuisent à la santé et la sécurité du consommateur, a-t-il ajouté. M. Hammadi a affirmé la disponibilité en grandes quantités du stock local de produits de base et de denrées alimentaires à forte demande.

MILA

La BADR, l'inclusion financière et les services

Les services de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) ont lancé samedi devant le siège de l'APC de Mila une campagne de proximité de sensibilisation à l'inclusion financière et les divers produits et services offerts par cette banque au profit des citoyens.

La BADR de Mila vise, par cette campagne, à se rapprocher davantage des diverses catégories de la société, notamment celles «financièrement marginalisées» n'effectuant aucune transaction bancaire pour leur présenter les divers produits et services bancaires offerts y compris aux personnes à faible revenu, aux étudiants et aux jeunes, a indiqué Soumia Benaouida, chef du ser-

vice activité commerciale au sein du groupe d'exploitation régional de la BADR. Il s'agit notamment, selon cette responsable, de l'ouverture de compte, le service de paiement électronique, l'accès aux crédits et le suivi par internet ou par SMS des opérations sur le compte bancaire.

«Ces prestations sont assurées par la banque à faibles coûts et permettent aux bénéficiaires d'effectuer leurs transactions commerciales et financières dans les délais les plus courts», a souligné Mme Benaouida. Cette campagne de sensibilisation, devant durer un mois, permettra notamment de distribuer des dépliants et fournir des explications sur l'inclusion financière. Elle concerne

l'ensemble des communes de la wilaya, les zones d'ombre ainsi que l'université et les établissements de formation professionnelle pour toucher un plus large public, a-t-elle indiqué.

Pour Larbi Brik, un représentant rencontré à l'occasion de cette campagne de sensibilisation, les explications reçues à l'occasion «réflètent l'évolution technologique de cette institution et de ses services offerts aux citoyens, dont le paiement électronique qui permet de remplacer la liquidité».

Cela exige, a-t-il noté, la mise en place de conditions adéquates pour cette technologie nouvelle, dont un débit internet constant ainsi que des équipements nécessaires dont les distributeurs automatiques de billets de banque.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

07 ramadhan 1442

El Fedjr
04h24

Dohr
12h33

Assar
16h16 Maghreb
19h15

Icha
20h39



Un ramadhan pas comme les autres**Soirées fades et rues sans âme**

Ramadhan, le mois le plus sacré, semble bien différent cette année aussi, Covid-19 oblige. Jadis, synonyme de belles et longues soirées entre familles ou amis, de virées nocturnes ou bonnes affaires commerciales à tous les égards, a au vu des premiers jours de jeûne bien changé.

J. Boukraa

L'atmosphère n'est plus aussi attrayante qu'avant. Les nuits en soirée semblent avoir perdu de leur superbe. Peu de badauds y déambulent. Le peu de personnes qui s'aventurent dehors sont les quelques fidèles qui accomplissent les Tarawih ou des mordus de café noir bien serré au café maure du coin. Dans ce sillage, beaucoup de gérants de ce genre d'établissements se plaignent de la faible fréquentation, si ce n'est quasi nul. Pour Abdelkrim, gérant d'un café au quartier Maraval, cette année malgré le confinement partiel la situation est catastrophique. Je n'arrive pas à atteindre 2.000 dinars de recette par soirée. Je ne vous cache pas que je comptais sur les soirées de ramadhan pour faire un peu de chiffre d'affaires, mais absolument rien. Si ça continue, je n'ouvrirai plus. Je n'arrive plus à couvrir mes charges alors que je suis seul au café. Je fais tout, du machiniste au plongeur en passant par le serveur.

Cette situation est visible présente partout sauf pour de rares endroits au centre-ville qui arrivent à tirer leur épingle du jeu. Cette situation est pour beaucoup due à la courte période entre la rupture du jeûne et le début du confinement à 23 heures. Les gens sont peu enclins à se déplacer et aussi

au vu de la recrudescence des cas de Covid-19 et l'apparition de différentes variantes.

Cette situation est partagée par d'autres secteurs d'activité commerciale à l'instar des magasins d'habillement, de salons de coiffure pour hommes ou pour femmes, entre autres. Les soirées sont devenues fades et les rues sans âme. Pour Farid, père de famille et taxieur de profession, «cette année est encore à mettre aux oubliettes comme celle d'avant. La soirée est trop courte. Les gens ne se déplacent pas. Les premiers jours, je suis sorti en vain pour travailler. J'ai gaspillé du carburant inutilement. J'ai décidé de rester le soir à la maison». A signaler que cette situation n'a pas épargné les transports urbains de voyageurs. Les bus restent parqués dans leur majorité le soir pour manque de rendement. Pour Hamoud, un citoyen de 45 ans, «le charme d'avant a totalement disparu. La tendance actuelle est de rester à la maison et faire le tour des programmes de télévision en attendant le shour. Moi personnellement (et ils étaient des dizaines de milliers dans son cas), je passais mes soirées à aller d'un endroit à un autre avec mes amis pour finir à prendre le shour chez des échoppes de fortune de grillades qui étaient parsemées à chaque coin de rue ou de quartier. Ce ramad-

han, on peut les compter sur les doigts d'une main».

El Hadj Abdelkader, un vieux de plus de 70 ans, ne cache pas son étonnement au vu de ce changement brusque des habitudes de plusieurs décennies d'âge pour cause du coronavirus. Pire, pour ce dernier, «tout n'est plus comme avant. On ne reconnaît plus rien même pas nous-mêmes. C'est la deuxième année que cette pandémie existe et elle a presque effacé nos habitudes. Si ça continue, on ne sera plus ce qu'on était et c'est très grave». Un voisin a ajouté : «Les soirées sont devenues courtes et sans aucun goût. Beaucoup de citoyens espèrent que cette morosité disparaîtra dans les jours à venir et que le ramadhan d'antan retrouve sa place avec toutes ses belles choses». Quelques habitudes qui ont la peau dure et sont inamovibles au grand bonheur des mères de familles qui en profitent pour avoir un tant soit peu de répit le soir, ce sont les rires et les joies des enfants qui parsèment les quartiers et les rues par leurs jeux et batailles nocturnes qu'on ne retrouve qu'au mois du ramadhan ou la nuit de célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif. D'un autre côté, la faible circulation des gens et des véhicules aurait un impact positif sur l'environnement et surtout réduirait le risque d'accident de la circulation.

Répartis sur plusieurs communes Distribution de 503 logements LPA et des aides à l'habitat rural

D. B.

En parallèle à la distribution de quelque 5.800 logements AADL par étapes, les services de la wilaya ont annoncé l'attribution de plus de 500 logements LPA de l'ancien programme. Selon les services de la wilaya, cette opération concerne plusieurs communes, entre autres 125 unités dans la commune de Benfréha, 166 à Bethioua, 220 à Bir El Djir... Les mêmes services ont annoncé l'attribution de près d'une centaine de décisions d'aides à l'habitat rural. La wilaya d'Oran avait entamé au cours de la semaine écoulée l'opération d'attribution de 8.880 logements tous types confondus, à travers différentes communes de la wilaya.

Cette opération englobe aussi quelque 102 logements de type public locatif, réalisés dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) au niveau des délégations urbaines (ex-secteurs urbains) d'Ibn Sina, d'El Badr et d'El Mokrani relevant de la commune d'Oran. S'exprimant en cette occasion, le wali d'Oran a souligné que l'année en cours s'est distinguée par la maîtrise du programme de 40.000 logements de différentes formules au niveau des différentes communes, dont la distribution s'effectuera par étapes, à savoir 14.000 unités de différentes formules dans une première étape (mars/avril) et celle des 22.000 logements de différentes formules qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours. Le même responsable a indiqué, au

passage, qu'il a été procédé au recensement dans la wilaya d'Oran de plus de 175.000 demandes de logements de différentes formules à travers le territoire de la wilaya et qui sont en cours d'étude par les commissions des daïras.

Au sujet des bidonvilles au niveau de Sidi Chahmi, de l'ex-CUMO à Es-Sénia, de Ras El Ain (Oran), M. Djari a affirmé que la tranche de logements qui leur est consacrée touche à sa fin, signifiant que les opérations de recensement se poursuivent pour l'établissement des listes des bénéficiaires et que les premières enquêtes en cours ont fait apparaître de grandes disparités entre les citoyens recensés au tout début de l'opération et les habitants qui squattent actuellement les sites sus-indiqués. S'agissant du programme de logements consacré à la daïra d'Oran, le même responsable a révélé la disponibilité de 5.000 logements publics locatifs au pôle urbain de Oued Tlélat, assurant que l'opération de traitement des dossiers est en cours par la commission de daïra. Il a ajouté que 20.000 demandes ont été traitées sur un total de 40.000, annonçant que l'attribution des logements s'effectuera directement après achèvement du traitement des dossiers et des travaux d'équipements publics.

Covid-19**Un nouveau quota de 13.200 doses de vaccin pour la wilaya**

J. Boukraa

La direction de la santé de la wilaya a reçu un nouveau quota de plus de 13.000 doses de vaccin anti-Covid-19 AstraZeneca qui vient d'être distribué aux 54 établissements de santé publique de proximité. Selon les services de la direction de la santé, ces quotas seront consacrés à la vaccination des personnes inscrites au niveau des EPSP et dont le nombre dépasse les 30.000 inscrits. En effet, plus de 30.000 citoyens se sont inscrits sur la plateforme numérique dédiée à la vaccination anti-Covid-19 à Oran et au niveau des établissements de santé de proximité (EPSP) pour se faire vacciner, a indiqué le Dr Boukhari, chef de service de la prévention auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya d'Oran.

En s'exprimant récemment sur les ondes de la radio locale, le responsable a assuré que les inscrits sur la plateforme seront vaccinés au fur et à mesure que les quotas des vaccins arrivent. Il a souligné à ce propos qu'une importante quantité de vaccins sera réceptionnée dans les jours à venir. Oran a reçu trois quotas de vaccin, en attendant de recevoir encore d'autres doses de ce vaccin prochainement pour répondre à la demande des citoyens qui veulent se faire vacciner. Ces derniers âgés de plus de 65 ans et souffrant de maladies chroniques seront pris en charge dès la réception de nouveaux quotas de vaccin.

Lancée par la Direction de la santé et de la population (DSP) le 2 février, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a connu un engouement parmi les Oranais.

Après une certaine réticence et hésitation à l'annonce du début de la vaccination, un engouement est noté

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Drizi Khaïra, 85 ans, Haï Bouamama
Sebahi Khaïra, 83 ans, Dar El Beïda
Arbi Aymen, 03 ans, Gambetta
Bourahla Halima, 77 ans, Ain El Turck

Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 ramadhan 1442

El Fedjr 04h56	Dohr 13h02	Assar 16h44	Maghreb 19h43	Icha 21h07

Education**Nouvelle protestation des enseignants devant la wilaya et l'académie**

Sofiane M.

Le déblocage des salaires des travailleurs de l'Education nationale, vendredi dernier, ne semble pas apaiser la colère des enseignants, tous cycles confondus, dans la wilaya d'Oran. Ils étaient hier des centaines d'enseignants à abandonner leurs classes pour venir battre le pavé devant l'académie et le siège de la wilaya.

Les enseignants, en colère, ont dénoncé à haute voix le « laxisme des responsables locaux et à leur tête le chef de l'exécutif local et le nouveau directeur de l'Education qui n'ont rien fait pour prendre en charge les revendications du personnel enseignant ». Les protestataires ont regretté la politique d'« humiliation des enseignants » et la dégradation des conditions de travail dans les écoles tout en promettant le durcissement de leur « soulèvement de la dignité ». Les enseignants exigent notamment une « date précise pour le versement des salaires des travailleurs du secteur qui doit être impérativement programmée durant la première semaine de chaque mois », « l'assainissement de la situation des primes, des indemnités de l'expérience professionnelle et des

promotions », « le versement des heures supplémentaires » et « le déblocage des salaires des contractuels ». Ils réclament également une commission ministérielle d'enquête dans les services du personnel, des finances et des moyens de la direction de l'Education nationale de la wilaya d'Oran et une autre enquête sur les raisons de la privation des travailleurs des prestations des œuvres sociales en 2020. Les contestataires dénoncent également la « négligence et l'irresponsabilité » constatées dans le service du personnel de l'académie tout en regrettant l'égarement de dizaines de dossiers des enseignants dans ce service. Ce « soulèvement de la dignité », entamé au début du mois par les enseignants de la wilaya d'Oran, pourrait être une étincelle qui mettra le feu à la poudrière dans le secteur de l'Education nationale. Les contestataires et leurs délégués, soutenus par plusieurs organisations syndicales (Snapest, Cnapest, Unpec...), ont appelé en effet à une grève nationale pour dénoncer la dégradation du pouvoir d'achat des enseignants et pour exiger de bénéficier de la retraite anticipée et des prestations de la médecine du tra-

vail. Ce « soulèvement de la dignité » des enseignants, qui a commencé par une histoire de retard dans le versement des salaires, risque de dégénérer dans les semaines à venir vu que tous les ingrédients (baisse du pouvoir d'achat, sentiment d'injustice parmi les enseignants, bureaucratie, retard dans l'assainissement de la situation des indemnités...) semblent réunis pour un pourrissement de la situation. Jeudi dernier, la majeure partie des écoles, lycées et CEM avaient été paralysés par un arrêt de travail décidé spontanément par les enseignants. Dans la matinée, des dizaines d'enseignants, tous cycles confondus, ont organisé un sit-in de protestation devant le siège de la direction de l'éducation avant d'entamer une marche vers le siège de la wilaya où un grand rassemblement a été organisé. Selon les protestataires, cette action avait été décidée spontanément par l'ensemble des enseignants pour dénoncer cet énième retard dans le versement des salaires, la « mauvaise gestion » et pour exiger une intervention du chef de l'exécutif local et du directeur de l'académie pour intervenir et mettre un terme au calvaire qu'ils endurent.

Aïn El Turck**La réhabilitation de l'éclairage public lancée****Rachid Boutlelis**

Pour parer aux défaillances signalées à moult reprises par les habitants, une vaste opération de réhabilitation de l'éclairage public a été lancée dans plusieurs quartiers de la commune de Aïn El Turck. Initiée par les services techniques de la daïra d'Aïn El Turck, cette opération a été entamée au niveau de la place du 20 Août 1956 sise en plein cœur du chef-lieu, apprend-on auprès de ladite daïra.

Cette opération, qui consiste en l'installation de l'éclairage en Led, touchera l'ensemble des candélabres qui jalonnent le principal boulevard de cette municipalité. Selon notre source, 300 candélabres seront dotés de l'éclairage Led dans cette municipalité, qui accuse un sordide déficit en éclairage public enfanté par l'inertie des services communaux, initialement chargés de résoudre en principe cette problématique. La louable initiative de la daïra est de tenter de colmater cette exécration brûlante, une incartade vivement décriée par la population, qui est

à l'origine de moult contraintes et autres désagréments auxquels sont confrontés les riverains des localités et des quartiers essaimés à travers cette municipalité, notamment ceux de la partie basse et ce, depuis la nuit des temps, dans le sens péjoratif du terme. Notre source indique encore que cette opération de réhabilitation de l'éclairage public se poursuivra dans le temps et ciblera tous les points noirs du chef-lieu, qui seront au préalable recensés. Il importe de noter dans ce contexte que les habitants de la commune avaient passé l'année dernière une année sombre, dans toute l'acceptation du terme, et ce, à la faveur de l'indifférence de ceux qui ont eu à gérer ce volet sensible. Selon le constat établi sur le terrain par Le Quotidien d'Oran, hormis des petites zones répertoriées autour de certains lieux résidentiels, l'éclairage public est carrément défaillant, voire inexistant dans les six localités de cette municipalité et ses quartiers à forte concentration de population, comme à titre d'exemple celui du Commandant Ferradj, communé-

ment appelé douar Maroc ou encore celui de Bensmir, appelé douar Naquousse, ainsi que dans le village de Cap Falcon. Cette décriée et obscure situation qui perdure dans le temps, en dépit des multiples requêtes sans suite adressées aux responsables de la commune concernée, suscite un mélange de sidération, d'expectative et d'inquiétude.

« Nous avons l'impression que nos appels sont vains. Il est temps de se pencher sérieusement sur ce problème et de donner de la lumière sur cette ténébreuse situation », ont déploré avec un vif dépit des riverains de la localité de Bouiseville où l'allégement trompeur des candélabres est beaucoup plus utile aux chiens errants pour marquer leur territoire. Un piétre et baroque constat relevé dans les ténèbres, qui, à priori, n'émeut plus qui-conque. Les services techniques de la daïra ont vraisemblablement pris le taureau par les cornes pour mettre un terme au ténébreux et ce, en tentant d'éclairer la lanterne de la population, dans les deux sens des termes.

Aïn El Turck**Virée vers les plages pour tuer le temps en ce mois de carême****Rachid Boutlelis**

Samedi, fin du premier week-end du mois sacré, quelques familles ainsi que des petits groupes de jeunes et moins jeunes, en quête d'un bol d'air iodé vraisemblablement, ont effectué, à la faveur de l'apparition du soleil, une virée vers les localités côtières de la contrée d'Aïn El Turck. La balade sur les routes longeant le littoral de cette partie de la wilaya a constitué l'essentiel de cette sortie d'oxygénation pour nombre d'entre eux, tandis que d'autres, notamment les familles, ont préféré s'installer sur la plage. Une manière comme une autre en toute vraisemblance de tuer le temps et oublier l'insolente hausse de la mercuriale, durement éprouvée par les couches modestes en ce début de mois de carême. Cependant, bien que pas très importante, l'apparition précoce et illicite de solariums en cette fin de week-end ensoleillé et d'une cohorte de pseudo-gardiens de parking, reconnaissables à leurs gilets fluorescents vert pistache et/ou rouges, traînant leurs guêtres dans les ruelles longeant la façade maritime, a surpris et quelque peu choqué les adeptes d'une virée en ce début de Ramadhan. Toujours est-il que le nombre restreint de familles et de groupes de jeunes et moins jeunes, venus d'Oran et de ses localités limitrophes, pour tuer le temps sur ces plages, n'ont pas, outre mesure, été très surpris par la subite apparition de ces activités estivales ni encore par le sordide dans lequel végétent les plages. Et comme le ridicule ne tue point, ce sont les exploitants de ces solariums clandestins, au nombre restreint également, qui ont procédé au nettoyage de leur territoire et ce, pour probablement n'avoir pas froid aux yeux en tentant d'imposer leur diktat. Il est pénible de signaler pour la énième fois le piteux constat, qui agresse le regard et l'odorat du plus imperturbable, et qui s'identifie exécrablement à travers un grand éventail varié de détritus et autres objets hétéroclites, tapissant ces plages, auxquels sont venus s'ajouter des débris provenant des constructions illicites avec vue sur mer depuis l'avènement des bidonvilles. En dépit du nettoyage entrepris par les exploitants des solariums clandestins, uniquement sur les lieux de leur ac-

« C'était prévisible avec le Ramadhan. Les vacanciers préfèrent de loin passer ce mois sacré en famille dans leur lieu de résidence. Nous tentons néanmoins d'amortir ce manque à gagner après les fêtes de l'aïd », a commenté en substance un hôtelier installé dans la municipalité d'Aïn El Turck, abordé à ce sujet par Le Quotidien d'Oran.

Es-Sénia**Démolition de quatre constructions illicites****D. B.**

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des bidonvilles, la commune d'Es-Sénia a procédé il y a quelques jours à la démolition de quatre constructions illicites érigées au niveau d'une ferme, a-t-on appris hier de sources proches de la commune. Les services de l'ordre et responsables communaux étaient présents sur les lieux pour mener à bien l'opération de démolition. Selon nos sources, avant le lancement de cette opération, des mises en demeure ont été adressées aux occupants. Aucun dérapage n'a été signalé lors de cette opération.

Les services de la commune et de la daïra entament depuis plusieurs mois une vaste opération de lutte contre les constructions illicites, et contre l'extension des bidonvilles,

notamment au niveau des sites de la Cumo, Haï Kara et d'autres sites ou des familles ont déjà été recensées. L'annonce de l'attribution prochaine de logements sociaux pour les bidonvilles de la Cumo et de Sidi Chahmi incite de nombreuses familles à s'installer dans ces bidonvilles dans la perspective de bénéficier d'un logement. A ce titre, pas moins de 107 constructions illicites ont été démolies, il y a quelques jours dans la commune d'Es-Sénia, dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites et la protection des terres agricoles et forestières. Selon un communiqué de la daïra d'Es-Sénia, l'opération a ciblé un bidonville qui a été érigé près du projet 600 logements publics locatifs à Ain El Beida. Cette opération a été menée en coordination avec la Gendarmerie nationale d'Oran ».

GHAZAOUET

Les eaux pluviales provoquent des éboulements



Khaled Boumediene

Les pluies abondantes survenues en fin de ce week-end ont généré des mouvements de terrain et des dégâts au niveau des versants aménagés de la pénétrante autoroutière desservant la ville de Ghazaouet. Selon des informations recueillies sur place, des glissements partiels de masses de terrain se sont produits sous l'effet des écoulements d'eaux. Les versants naturels à forte déclivité ont fini par céder brutalement aux forces des eaux de ruissellement. Les riverains craignent que des éboulements de terrain similaires ou de blocs rocheux se produisent encore sous l'effet des aléas climatiques et vibrations des poids-lourds et camions à destination et en provenance du port de Ghazaouet. Les travaux de stabilisation des talus de ce tronçon ont été confiés à l'entreprise chinoise CRCC. La technique de confortement choisie consiste à projeter une couche de béton sur la nappe de treillis soudés ancrée à la paroi (Jet grouting). Cette technique présente une flexibilité qui lui permet de s'adapter aux déformations du talus naturel sans se fracturer. « C'est un réel danger pour les usagers de la route et aussi pour les piétons et habitants car c'est un

tronçon routier urbain qui mène au port de Ghazaouet ! Ces instabilités surviennent avant même que ce tronçon autoroutier en phase de travaux ne soit ouvert à la circulation. Heureusement que les voitures n'ont pas encore commencé à circuler sur cette chaussée ! Il est probable aussi qu'à l'avenir, les averses et écoulements des eaux et des vagues de chaleur augmenteront la fréquence et amplifieront ces problèmes, en raison des travaux irréguliers exécutés sur ces parois naturelles instables et de forte déclivité. Que ça soit un glissement déjà déclaré ou un glissement à prévenir, son confortement nécessite un soin particulier. Une reconnaissance géotechnique est indispensable, pour connaître les dimensions des masses susceptibles de bouger en l'absence d'un confortement adéquat du sol et avoir une idée claire sur les causes de l'instabilité.

Il faut revoir les estimations de surcharge, d'écoulement et de drainage d'eau, d'altération des sols ainsi que le pendage assez fort des talus, afin de choisir les solutions appropriées à mettre en œuvre et capables d'éliminer définitivement le risque d'instabilité ou de le réduire à des seuils tolérables par les règles de l'art », explique un technicien de Ghazaouet,

spécialisé dans les travaux publics. Selon un ingénieur des travaux publics de Tlemcen, « les nouvelles technologies permettent d'utiliser actuellement un système de revêtement et de soutènement plus résistant et plus flexible. L'adjonction de micro-silice et de fibres en acier au mélange de ciment et de granulats présente plusieurs avantages ».

Il faut souligner dans ce cadre que la réception de ce premier tronçon de la pénétrante autoroutière devant raccorder sur 13 kilomètres le port de Ghazaouet à l'autoroute Est - Ouest au niveau de l'agglomération « El-Assa » de la commune de Nedroma, prévue en fin de l'année 2020, a connu un léger retard. Par ailleurs, l'on apprend que l'étude du tronçon autoroutier de 10 kilomètres de raccordement de la pénétrante autoroutière de Ghazaouet et la RN 98 au niveau d'El-Assa (commune de Nedroma) vient d'être approuvée par la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED). Des procédures administratives d'appel d'offres sont en cours pour le choix des entreprises réalisatrices et le lancement des travaux. Ce projet porte sur la réalisation d'un échangeur au niveau de l'agglomération de Sidi Moussa, pour faciliter l'accès à l'autoroute Est - Ouest.

EL-BAYADH

Le barrage de Brezina atteint son plus bas niveau

Hadj Mostefaoui

En raison de la longue période de sécheresse qui sévit depuis plus d'une décennie et d'une pluviométrie très capricieuse, les réserves d'eau du barrage de Brezina périclitent dangereusement et atteignent un seuil très critique. Le plan d'eau alimenté par deux grands oueds qui charrient leurs eaux à partir des versants sud des monts des Ksour, peine à atteindre les 25 % de ses capacités estimées à 120 millions de mètres cubes. Un barrage qui faisait la fierté des habitants de

cette localité du sud de la wilaya avec ses immenses réserves de carpes et de maquereaux. La pêche de ces espèces dont le poids pouvait dépasser les 15 kilogrammes l'unité faisait vivre des dizaines de pêcheurs qui se sont fixés sur ses rives afin d'alimenter les marchés du nord du pays en poisson d'excellente qualité. Les deux oueds qui l'alimentaient en période de crues se sont taris ces dernières années et la vase asséchée qui reposait au fond du lit de ce barrage se dessèche et se craquelle. Un élément naturel riche en alluvions et très fertilisant qui serait d'un

très grand apport pour les exploitations agricoles et palmeraies situées en aval du barrage. Des espaces maraîchers et fruitiers désertés par leurs propriétaires par manque d'eau d'irrigation. Avec l'arrivée de la période des grandes chaleurs qui s'étale dans cette région semi-saharienne sur plus de six mois, l'assèchement des oueds cumulé avec l'évaporation des quelques réserves d'eau existantes, ce grand ouvrage hydraulique destiné à la mise en valeur des 250.000 hectares de terres agricoles de « Dayet el-Bagra » sera entièrement vidé de ses eaux.

SIDI BEL ABBÈS

Arrêté pour falsification de documents

Les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Sidi Hamadouche (Sidi Bel-Abbès) ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de contrefaçon de sceaux à des fins de falsification de documents, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps de sécurité.

Les faits de l'affaire remontent lorsqu'une patrouille menée par les éléments de la brigade sur l'autoroute est-ouest à Ain El Berd avait entrepris la fouille d'un véhicule intercepté qui avait attiré leur attention sur de faux sceaux, un ordinateur et divers accessoires dont un appareil

photo, a-t-on indiqué. La même source a fait savoir que le mis en cause, âgé de 46 ans, avait été traduit devant les autorités judiciaires. D'autre part, la division territoriale de gendarmerie nationale d'Aïn Trid a réussi à arrêter trois personnes impliquées dans une affaire de constitution d'associations de malfaiteurs pour commettre des vols nocturnes. Cette affaire a été déclenchée après qu'une victime ait déposé une plainte au sujet d'un vol dans ses hangars réservés à l'aviculture et la production de viande blanche. Un plan mis en œuvre a permis de

mettre la main sur les éléments de cette bande. Il s'est avéré qu'ils ont utilisé un véhicule et des armes blanches (barres de fer) et ont jeté des pierres sur les vitres des deux portails de la résidence de l'employé et du gardien du hangar allant jusqu'à couper le courant électrique, a-t-on souligné.

Trois moteurs de pompe à eau et des pièces détachées du générateur électrique ont été volés, de même que cinq (5) bonbonnes de gaz butane, a-t-on fait savoir, ajoutant que les mis en cause âgés entre 26 et 40 ans ont été présentés devant la justice et ont été écroués.

MASCARA

Des centaines de foyers alimentés en gaz propane

La direction de l'énergie de la wilaya de Mascara a procédé dernièrement au choix de sites pour y installer des citernes de gaz propane en vue d'approvisionner 493 foyers des zones éloignées de la wilaya en ce produit énergétique, a-t-on appris du chef de service hydrocarbures à la direction Abdelkrim Baghadi. Pas moins de 493 familles résidant dans une soixantaine de centres ruraux classés zones d'ombre travers les communes de Aouf, El Beniane, Ghrouss et Nesmoth, ont été recensées pour être approvisionnées en gaz propane suivant la situation de chaque zone, a indiqué le même responsable.

Il est attendu que les communes financent ce projet qui sera concrétisé courant de cette année à travers l'acquisition de réservoirs et de bouteilles et l'installation de réseaux externes, alors que les bénéficiaires se chargeront de l'installation à l'intérieur du domicile. Le choix de l'emplacement des réservoirs et des batteries de gaz propane a été préconisé dans les zones précitées en raison de la difficulté de les raccorder au réseau de gaz naturel, d'autant plus qu'elles sont éloignées des réseaux existants et ont un relief accidenté.

«Saliha», hommage au médecin maquisard
Belkecir Mohamed

Sollicitée d'une région à une autre, elle se déplaçait dans des conditions difficiles au risque de sa vie pour s'acquitter de sa dangereuse mission d'apporter les soins aux combattants dans des grottes et dans des ravins. Elle a sacrifié sa vie, troquant sa blouse blanche contre un treillis militaire devenant au fil du temps l'héroïne de la région.

Le réalisateur, Saïhraoui Mohamed, s'est inspiré des témoignages des moudjahidines, des orientations son frère Daho Ould Kablia président du Malg et du livre d'un compagnon d'armes lui rendant hommage. Saliha est une martyre issue d'une famille révolutionnaire comptant un frère chahid, quatre autres frères et une sœur moudjahidine. Dénoncée, Saliha est tombée au champ d'honneur sous les balles ennemis dans une embuscade à cinq kilomètres de Mascara.

Saisie de kif, quatre arrestations

Belkecir Mohamed

Le arrière était dissimulé un sachet contenant 1.560 grammes de kif. Les deux convoyeurs ont été arrêtés.

Leur complice est en fuite. La seconde opération s'est soldée par la saisie de cinq plaquettes de kif pesant 492 grammes, découvertes sous le coussin d'une mobylette qui était garée dans une station-service. Son conducteur et son acolyte ont été interpellés. Les mis en cause ont été présentés à la justice.

AIR ALGERIE VOLS NATIONAUX

LUNDI

Vol	Départ
Oran - Alger	09h50
Oran - Alger	18h50
Oran - Constantine	08h00
Oran - Annaba	13h15
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	18h00
Constantine - Oran	12h25
Annaba - Oran	18h00

MARDI

Vol	Départ
Oran - Alger	09h50
Oran - Alger	18h50
Oran - Constantine	08h35
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	18h00
Constantine - Oran	13h00

MERCREDI

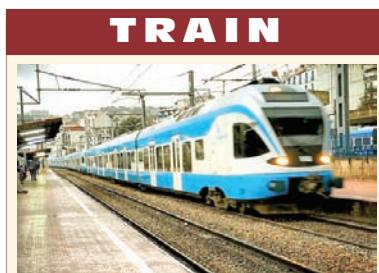
Vol	Départ
Oran - Alger	09h50
Oran - Alger	17h00
Oran - Alger	18h50
Oran - Elbayadh	07h20
Oran - Bechar	10h05
Oran - Timimoune	11h05
Oran - H.Messaoud	15h45
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	09h15
Alger - Oran	18h00
Elbayadh - Oran	10h15
Bechar - Oran	14h55
Timimoune - Oran	16h10
H.Messaoud - Oran	20h45

JEUDI

Vol	Départ
Oran - Alger	09h50
Oran - Alger	13h05
Oran - Alger	18h50
Oran - In Amenas	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Adrar	15h45
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	18h00
In Amenas - Oran	17h15
Tamanrasset - Oran	14h45
El Oued - Oran	12h30
Adrar - Oran	19h40

VENDREDI

Vol	Départ
Oran - Alger	09h50
Oran - Alger	18h50
Oran - Timimoun	07h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	13h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	18h00
Timimoun - Oran	12h40
Tindouf - Oran	14h20
H.Messaoud - Oran	18h45



TRAIN

DÉPART ARRIVÉE

-----ORAN - ALGER-----

08h00 13h00

10h00 14h09

12h30 18h00

-----ALGER - ORAN-----

08h00 13h00

10h00 14h09

12h30 17h54

ORAN - ARZEW

06h30 07h18

16h35 17h23

ARZEW - ORAN

07h25 08h14

17h30 18h18

ORAN - Aïn Témouchent

16h30 17h35

Aïn Témouchent - ORAN

07h07 08h19

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

15h50 17h09

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h13

ORAN - MEGHNIA

12h50 17h53

MEGHNIA - TLEMCEN

06h50 10h30

ORAN - SBA

15h50 17h09

SBA - ORAN

07h01 08h13

ORAN - CHLEF

16h15 18h48

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

16h15 17h47

RELIZANE - ORAN

06h50 08h37

ORAN - SAIDA

15h20 17h54

SAIDA - ORAN

09h05 11h41

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10

---COURRIER EXPRESS---

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770.91.38.06

0560.27.51.59

0560.91.40.67

-Aïn Naâdja : 0770.61.65.32

0560.27.00.09

-Gare Routière Kharrouba :

0770.34.74.21

Oran: 0770.61.65.31

0560.27.54.02

0770.33.91.32

0770.33.91.14

Saida : 0560.90.86.18

048.41.31.57

Mascara : 0560.27.05.72

0560.26.62.91

Sidi Bel-Abbès: 0560.27.52.48

0561.61.14.82

Mostaganem : 0770.94.89.73

0560.27.73.59

Relizane : 0560.27.08.41

Setif : 0770.78.13.26

El-Eulma : 0560.27.71.05

0560.24.09.76

Constantine : 0770.97.62.02

0560.23.04.21

Annaba : 0770.91.38.03

0560.27.51.66

Blida : 0561.91.61.49

Skikda : 0561.94.86.27

Batna : 0561.93.75.34

Bechar : 0561.65.80.70

Boumerdès : 0560.27.51.59

Tipaza : 0561.95.62.30



Cinéma : Les vacances de l'inspecteur Tahar



► Lundi 19 avril à 15h00 à l'IF d'Oran

L'inspecteur Tahar et son apprenti sont invités par Oum Traki à passer des vacances à Tunis. Avant de quitter Alger, ils font halte dans un complexe touristique algérien. Là, le hasard les place sur une enquête à effectuer qui les mènera jusqu'à Tunis où il finissent par retrouver Oum Traki.

► Ciné gouter : CALAMITY

► Mardi 20 avril à 15h00 à l'IF d'Oran

► Mardi 18 mai à 15h30 à l'IF Tlemcen

Réalisation : Rémi Chayé. A partir de 6 ans. 1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon.

► Ciné gouter : Chien pourri, la vie à Paris

► Mardi 20 avril à 14h00 à l'IF Tlemcen

Durée: 1 heure. A partir de 6 ans. Avec Chaplapla, son fidèle compagnon de gouttière, Chien Pourri arp

USM Bel-Abbès

C'est la mort à petit feu !

M. Zeggai

L'anarchie est partout quand la responsabilité n'est nulle part», ce proverbe sied bien à tous ceux qui ont mis en péril l'avenir de la grande USMBA et qui ont utilisé le club de la Mekerra à des fins personnelles. Ceux qui ont barré la route aux véritables serviteurs qui ont écrit l'histoire de l'équipe du «Petit Paris». Gérer l'USMBA exige des critères. Car, ce n'est pas donné à n'importe qui de diriger un club de la trempe de l'USMBA qui avait, aux temps des hommes, réussi à faire signer la perle noire, le Marocain Larbi Ben Bark, le meilleur joueur professionnel de son temps, qui avait évolué à l'Atlético de Madrid, l'O. Marseille et au Stade Français avec comme entraîneur le célèbre Héleno Herrera, sans oublier les Tunisiens Henia, Lahmar et Kherrit.

Ne gère pas qui veut l'USMBA des Lacarne, des frères Abdi, Kheladi, Amar, Salhi, Fellah, Koudache, Achour, et tant d'autres. Aujourd'hui, la réalité est là. A Sidi Bel Abbès, la médiocrité a pris le dessus sur la compétence. Lit (ASO), Belebna (ESS), Hamza, Haroun (JSK) et Baouche (USMA), ont été libérés par la CNRL en attendant les Smahi, Khiraoui, Belgherbi, Itim, alors que d'autres ont

carrément émis le voeu de changer d'air par une résiliation de contrat à l'amiable. En parallèle, le club est interdit de recrutement. Avec quel effectif l'USMBA va-t-elle entamer la seconde manche du championnat ? Un vrai cauchemar ! C'est la résultante d'interminables problèmes financiers, conjugués à des conflits entre les membres de la direction de ce club. Un conflit d'intérêts qui envoie l'USMBA vers le purgatoire. Les clignotants sont au rouge et l'avenir du club est sérieusement compromis avec des joueurs abandonnés et sans salaires depuis des mois.

Cela se passe au moment où une grande confusion règne au sein du club avec ce bras de fer entre le conseil d'administration de la SSPA, présidé par Abdelghani El Hannani et le directeur général, Abbès Morsli, également président du Club sportif amateur (CSA).

Entre les deux, il y a ceux qui tirent les ficelles de ce conflit. La gestion catastrophique a fini par «tuer» le club. On croit savoir que le bilan financier de l'exercice 2019 relatif à la période de présidence de Abdelghani El Hannani a été rejeté à l'unanimité lors d'une AG, tenue en février dernier en raison de certaines «anomalies dans le recouvrement des recettes

USM Annaba

25 millions de dinars dans les caisses

Tayeb Zgaoula

Sommées de réaliser un bon résultat face à la lanterne rouge, le MSPB, et afin de chasser le doute et de garder intactes leurs chances pour la première place, les «Tuniques Rouges» de l'USM Annaba se sont imposées samedi au terme de la 12^e journée du championnat de Ligue 2 (Groupe Est). Une victoire étiquetée certes, mais qui permet aux poulains de Mohamed Benchouia de reprendre confiance, notamment après l'échec inattendu

essuyé à domicile face au HB Chelghoum Laïd. Il faut dire que la crise financière a durement affecté le moral des joueurs. Néanmoins, avec ce succès, l'USM Annaba a repris les commandes du groupe et devance désormais de deux points l'US Chaouia. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, nous avons appris de source officielle qu'un montant de 25 millions de dinars émanant de la wilaya et de l'APC a été dégagé pour motiver les joueurs, eux qui n'ont pas

touché leur argent depuis plusieurs mois. Une véritable bouffée d'oxygène qui permettra certainement au club d'aborder avec sérénité la seconde moitié de saison.

Classement FIFA (dames)

L'Algérie à la 86e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football a perdu sept places et occupe désormais la 86e position au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois d'avril vient d'être dévoilée par l'instance mondiale. Au niveau africain, l'équipe algérienne dirigée par Radia Fertoul est dans le Top 10 avec 1271 points, alors que le trio de tête continental est dominé par le Nigeria (32e mondial/-1), le Cameroun (52e/-1) et l'Afrique du Sud (55e/-2). La Zambie, unique représentant africain au tournoi de football féminin des Jeux olympiques Tokyo 2020, est logée à la 104e place mondiale.

La sélection algérienne pré-

pare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2022 dont la phase finale aura lieu au Maroc, ainsi que la Coupe arabe des nations, prévue du 26 août au 16 septembre prochains au Caire (Egypte).

D'autre part, l'équipe des Etats-Unis confirme sa suprématie dans le classement d'avril. Elle obtient même un total de points qu'elle n'avait plus atteint depuis 2013.

Si le leader n'a donc pas changé, le podium n'est lui sensiblement plus le même. Défaite par les USA en amical le 13 avril, la France (3ème) en tombe et se positionne désormais à la quatrième place. Victorieux le même jour de l'Australie (5-0), les Pays-Bas (3èmes)

y grimpent en décrochant au passage un record de points (2038,61).

Ce n'est pas la seule nouveauté dans ce Top 10. Le Brésil (7ème) gagne une place tandis que les Australiennes (9èmes) en perdent deux. Après sa victoire face à l'Ukraine (31ème) et sa qualification pour le prochain Euro féminin, l'Irlande du Nord (48ème) dépasse les 1500 points pour la première fois de son histoire. Le Nicaragua (118ème) et le Belarus (54ème) signent, dans l'ordre, les deux autres meilleures progressions en termes de points (+18,15 et +15,64 respectivement). La prochaine édition du classement mondial féminin sera publiée le 25 juin 2021.

DNA - Ligue 2

L'ASMO, le RCA et l'USMAn leaders

L'ASM Oran (Ouest), le RC Arbaâ (Centre) et l'USM Annaba (Est) se sont emparés de la tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 12e journée du Championnat de Ligue de football, disputée samedi. Vainqueur en déplacement devant le RCB Oued R'hiou (2-0), le team Oranaise de l'ASMO a pris la tête du classement avec 27 points, deux unités devant le MCB Oued Sly tenu en échec par l'OM Arzew (2-2), qui a pourtant évolué avec une équipe composée essentiellement de joueurs de la réserve.

Le CR Témouchent qui a battu le MC Saida (1-0) reste accrocher au duo de tête avec 24 points, alors que le SKAF Khemis vainqueur devant le SC Aïn Defla (3-1), occupe la 4e place avec 20 points. La dernière rencontre du groupe Ouest, programmée en nocturne a vu la victoire de la JSM Tiaret sur la décevante formation de l'US Remchi (2-1).

Dans le groupe Centre, le RC Arbaâ (24 pts) vainqueur face à l'USM Harrach (2-0), a profité de la défaite de son

ancien co-leader, le MO Béjaïa (0-1) dans le derby de la Soummam, pour prendre seul la tête du groupe Centre, alors que la JSM Béjaïa a rejoint son frère ennemi à la deuxième place avec 21 points. Derrière le groupe de tête, le WA Boufarik qui a arraché le point du match nul dans les dernières minutes du match face à l'ES Ben Aknoun (2-2), occupe la 4e place du classement avec 20 points, soit deux points de plus que son adversaire du jour. De son côté le RC Kouba a renoué avec la victoire, après six journées sans succès, en s'imposant à domicile face au RC M'sila (1-0). A la faveur de cette victoire le RCK (15 pts) remonte à la 7e place du classement.

Enfin, dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi la bonne opération de la journée, en s'emparant de la 1ere place du classement avec 25 points, à la faveur de sa victoire à l'extérieur devant le MSP Batna (1-0), alors que ses deux anciens co-leaders l'US Chaouia (23 pts) et le HB Chelghoum Laid (22 pts)

Résultats

Groupe Ouest
 OMA 2-2 .. MCBOS
 RCBOR . 0-2 .. ASMO
 MCS 0-1 .. CRT
 SKAF 3-1 .. CSAD
 IRBEK ... 1-1 .. CRBAO
 JSMT 2-1 .. USR

Groupe Centre
 CRBT 0-0 .. IBL
 RCA - USMH
 ABS 3-2 .. USMB
 JSMB 1-0 .. MOB
 RCK 1-0 .. WRM
 WAB 2-2 .. ESBA

Groupe Est
 NRBT 2-0 .. HBCL
 CRBOD . 2-2 .. USC
 MSPB 0-1 .. USMAn
 MOC 2-2 .. ASK
 USMK.... 0-0 .. CAB
 DRBT 3-1 .. MCEE

Basketball - FABB

L'AG élective «bis» le 24 avril

L'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), dont les résultats ont été invalidés par la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives nationales, sera reprogrammée samedi prochain à Alger, a-t-on appris auprès de la commission de candidatures. «Suite à la correspondance du 13 avril 2021, émanant de monsieur le président de la commission nationale/ MJS nous informant de l'invalidation de l'AGE du 10 avril, conformément à l'article 17 des statuts de la FABB ainsi que la réunion de la commission de candidatures en date du 15 avril, nous vous informons qu'une nouvelle session de l'AGE aura lieu le samedi 24 avril (10h00) au siège du Comité olympique et

sportif algérien (COA)», a indiqué la commission de candidatures. La décision de reprogrammer l'AGE a été prise par la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives, suite aux recours formulés par quelques membres de l'assemblée. Parmi les griefs, «la désignation de Ferhat Terzi et Adlane Laroussi en tant que membres du Bureau de vote ayant conduit les élections. Après vérification de la liste d'émargement des présents et le procès-verbal de dépouillement, il s'est avéré que les deux personnes n'ont pas la qualité de membres statutaires de l'AG, en contradiction flagrante avec les dispositions légales et statutaires en vigueur». Aus-

Judo - FAJ

La passation de consignes aujourd'hui

Le président sortant de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Rachid Laras, procèdera aujourd'hui à la passation de consignes avec son successeur à la tête de l'instance, Yacine Silini, a indiqué la FAJ. «L'opération se fera à 11h00, au siège de la Fédération, en présence du Secrétaire général de l'instance, Mohamed Bouseniou, ainsi que des membres de la Commission de passation de consignes, Kamel Berkani et Fouad Sahli» a précisé l'instance dans un communiqué. Le passage de

relais se fera en présence de Sid Ahmed Amrouni, représentant de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, selon la même source. Yacine Silini a été élu à la tête de l'instance pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale élective (AGE), tenue samedi dernier au siège du Comité olympique à Alger. Il était seul candidat pour ce poste, récoltant 42 voix sur les 57 votes prononcés lors de cette AGE. Le nouveau bureau fédéral de la FAJ est composé de 11 membres : Aïssa Boukraâ,

Escrime - Tournoi qualificatif aux JO

L'Algérie avec six athlètes en Egypte

Six escrimeurs (3 messieurs et 3 dames) représenteront l'Algérie au Tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo (trois armes), prévu le 23 avril au Caire (Egypte), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAE). Il s'agit d'Akram Bounabi (Sabre), Salim Haroui (Fleuret) et Raphael Berkani (Epée) chez les messieurs, ainsi que de Nora Kahli (Sabre), Mériem Mebareki (Fleuret) et

Zeboudj Yousra (Epée) chez les dames. Bounabi et Haroui seront les seuls engagés en seniors, alors que leurs quatre compatriotes concourront en juniors, chacun dans sa spécialité. Quatre parmi ces athlètes devaient effectuer le déplacement hier à partir d'Alger, en transitant par Istanbul, alors que Nora Kahli et Raphael Berkani (Epée) chez les messieurs, ainsi que de Nora Kahli (Sabre), Mériem Mebareki (Fleuret) et

Cyclisme - Tour de Valence

Le chrono et le maillot de leader pour Küng



Le spécialiste suisse du contre-la-montre Stefan Küng a écrasé la concurrence pour rafler samedi la 4e étape du Tour de Valence entre Xilxes et la plage d'Almenara et s'emparer du maillot de leader du classement général. Küng (Groupama-FDJ) a bouclé le parcours de 14,3 km en bord de mer en seulement 16 min et 12 sec, soit 11 secondes de moins que le deuxième, le Portu-

gais de la Movistar Nelson Oliveira. Le reste du peloton a été relégué à plus de 40 secondes. Le coureur français de la formation Arkéa-Samsic Thibault Guernalec complète le podium. Deuxième du chrono individuel du Tirreno-Adriatico à San Benedetto del Tronto le 16 mars et 6e de Gand-Wevelgem le 28 mars, Küng a délogé le coureur espagnol de la formation Mo-

vistar Enric Mas de la première place du général. Mas pointe désormais à la troisième place au général (à 36 sec), et son équipier de la Movistar Nelson Oliveira est deuxième à seulement six secondes du Suisse. Küng devra confirmer sa première place lors de la 5e et dernière étape dimanche, sur un tracé plutôt plat long de 91,2 kilomètres entre Paterna et Valence.

Mönchengladbach Deuxième but de la saison pour Bensebaini



L'international algérien Ramy Bensebaini, titulaire samedi après-midi avec son équipe le Borussia M'gladbach, a marqué son deuxième but de la saison en Bundesliga lors de la belle affiche de la journée face à l'Ein-

tracht Frankfurt (4-0). Généreux dans l'effort et égal à lui-même sur le côté gauche de la défense, Bensebaini a marqué le troisième but pour son équipe après avoir suivi un ballon repoussé par la barre transversale pour tromper le gar-

dien adverse d'une tête plongeante et assurer la victoire pour son club qui s'est largement imposé. Outre son but, l'ancien du PAC s'est illustré par son agressivité en défense et ses tacles appuyés, ce qui lui a coûté un avertissement justifié.

Real Madrid Valverde à l'isolement



Pour le match en déplacement à Getafe d'hier soir dans le cadre de la 33e journée de Liga, Zinedine Zidane a dû innover dans son onze de départ.

Avec une hécatombe en défense, le technicien français a également du

revoir ses plans dans l'entrejeu. Pas convoqué, Fede Valverde a en effet été isolé par précaution.

« Le Real Madrid CF communique que son joueur Fede Valverde est en isolement depuis samedi 17 avril, ayant été en contact direct

avec une personne qui a été testée positive au Covid-19, bien que le joueur ait été testé négatif dans tous les tests qui ont été effectués. Fede Valverde ne sera pas disponible pour le match contre Getafe aujourd'hui », explique la Casa Blanca.

Athlétisme Kipchoge remporte un marathon préparatoire des JO

Le Kényan Eliud Kipchoge, champion olympique en titre et détenteur du record du monde, a remporté, avec un chrono de 2 h 04 min 30 sec, le marathon organisé dimanche à Enschede (Pays-Bas) sur les pistes d'un aéroport pour préparer les Jeux olympiques de Tokyo.

Kipchoge, 36 ans, a nettement dominé ses rivaux, son compatriote Jonathan Korir qui l'a accompagné jusqu'au km 30, terminant à plus de

deux minutes (2 h 06 min 40 sec). Il a établi la meilleure performance mondiale de l'année sur la distance, réalisé son 9e meilleur chrono sur 42,195 km et s'est surtout rassuré à trois mois du marathon olympique qui aura lieu à Sapporo, dans le nord du Japon.

Kipchoge, premier athlète à passer sous le seuil des deux heures en 2019 dans une course non-officielle, restait en effet sur une dé-

route lors du marathon de Londres en octobre 2020 où il avait terminé 8e, loin de l'Ethiopien Shura Kitata.

Il est resté loin de son record du monde (2 h 01 min 39 sec) établi en 2018 à Berlin, mais ce marathon, organisé par NN Mission, la société de son agent néerlandais Jos Hermens, se disputait sur un circuit de huit kilomètres, sans public et exposé aux vents.

FC Barcelone Les détails du contrat qui attend Agüero

Peu à peu, l'avenir de certains joueurs plutôt cotés commence à s'éclaircir. Et parmi les superbes opportunités que va nous offrir le prochain mercato estival, il y a le « Kun » Agüero. Du haut de ses 32 ans, le buteur argentin est en fin de contrat avec Manchester City, et son futur départ a déjà été officialisé. Un joli coup pour toute grosse écurie souhaitant renforcer son secteur offensif. Et dans cette course, il semble y avoir un club en pole position : le FC Barcelone.

En manque de véritable buteur, les Catalans sou-

haitent s'offrir un duo Haaland-Agüero. Si l'arrivée du cyborg norvégien s'annonce très compliquée, pour des raisons financières principalement, l'ancien de l'Atlético est lui abordable. Et surtout, il est très proche de Lionel Messi, ce qui pourrait être un argument majeur pour convaincre le numéro 10 blaugrana de prolonger son contrat. Comme l'explique Sport, le FC Barcelone est prêt à offrir un contrat de deux ans au joueur.

Les négociations entre les deux parties ont déjà bien avancé, et le joueur

serait très intéressé par la possibilité de revêtir le maillot du Barça.

De son côté, Mundo Deportivo dévoile que Joan Laporta va cependant devoir mettre la main à la poche pour l'enrôler. Il faudrait ainsi mettre un salaire de 12 millions d'euros brut sur la table, ce qui, dans le cas du Barça, correspondrait à un salaire net de 6 millions d'euros. Un montant conséquent compte tenu de la crise financière traversée par le club, surtout pour un joueur qui devrait a priori avoir un rôle secondaire. Affaire à suivre donc...

Paris SG Neymar exige Vinicius avant de prolonger !

La prolongation de Neymar au Paris Saint-Germain semble acquise, mais le joueur brésilien aurait demandé à Nasser Al-Khelaifi de faire signer Vinicius Jr si Kylian Mbappé s'en va.

Après sa démonstration face au Bayern Munich en Ligue des champions, même s'il n'a pas marqué, Neymar est au cœur de l'actualité parisienne puisque RMC a confirmé samedi que l'attaquant brésilien était proche de parapher une prolongation de contrat avec le PSG. Cependant, la presse espagnole est, elle, persuadée que si Neymar a fait traîner les choses avec Leonardo, c'est qu'il souhaite obtenir la garantie que le club de la capitale ne restera pas sans

réagir si Kylian Mbappé doit partir pour le Real Madrid ou ailleurs.

Convaincu également que Lionel Messi ne quittera pas le FC Barcelone en fin de saison, la star du Paris Saint-Germain a même soufflé un nom aux dirigeants du PSG annoncé le site OKdiario. Et ce nom, c'est celui d'un compatriote de Neymar, Vinicius Jr, attaquant du Real Madrid qui a lui aussi brillé en Ligue des champions face à Liverpool. Le média en ligne affirme que Neymar et Vinicius Jr ont une excellente relation, au point même que le joueur du PSG serait venu rendre visite à l'attaquant du Real Madrid il y a quelques semaines, passant quelques heures au domicile de son

compatriote.

Neymar est donc convaincu que si le Paris Saint-Germain perd Kylian Mbappé et ne fait pas venir Lionel Messi, alors la seule option réellement sérieuse est de faire signer Vinicius, la possibilité de 20 ans, sous contrat jusqu'en 2025 avec les Merengue, dans un deal pour Mbappé étant envisageable. Bien évidemment, du côté de Leonardo et Nasser Al-Khelaifi, la priorité absolue est de prolonger Neymar ET Kylian Mbappé, mais forcément les responsables parisiens ne peuvent pas rester les bras croisés en attendant que le champion du monde se décide. Et Vinicius Jr constitue une piste plausible.

Manchester City Guardiola tremble pour De Bruyne



Contraint de sortir en FA Cup contre Chelsea, Kevin De Bruyne est touché aux ligaments de la cheville. Manchester City tremble à 10 jours de croiser le PSG en Ligue des champions. Après Robert Lewandowski, forfait contre le PSG en raison d'une blessure avec l'équipe de Pologne, Manchester City pourrait devoir se passer de son meilleur joueur, Kevin De Bruyne, face à Paris lors des demi-finales de la Ligue des champions. A onze jours de venir au Parc des Princes avec son

équipe, Pep Guardiola reconnaît son inquiétude concernant l'international belge, sorti sur blessure contre Chelsea en demi-finale de la Cup ce samedi à Wembley en se tenant la cheville droite après un contact avec N'Golo Kanté.

« Ce n'est pas bon signe, il a mal. On verra », a reconnu l'entraîneur espagnol de Manchester City quelques minutes après le coup de sifflet final, et l'élimination des Citizens.

Selon Kristof Terreur, journaliste belge en charge de couvrir le football anglais,

les nouvelles de son compatriote ne sont pas vraiment rassurantes. « Il souffre énormément et sa cheville est très enflée.

Les ligaments en ont pris un coup, cela veut dire qu'il faudra probablement attendre quelques jours avant de connaître la totalité des dégâts » a confié le journaliste du journal Het Laaste News, qui s'inquiète concernant Kevin De Bruyne. Du côté de Manchester City, on doit suer à grosses gouttes, car le joueur belge est clairement indispensable actuellement.



Espagne Le Barça remporte sa 31^e Coupe du Roi

Grâce à un Lionel Messi des grands jours, le FC Barcelone a soulevé samedi à Séville la 31^e Coupe du Roi de son histoire après un récital 4-0 face à l'Athletic Bilbao, le premier titre du club catalan depuis près de deux ans. Pour sa première finale de Coupe du Roi, «Grizi» a crucifié Unai Simon en reprenant du plat du pied gauche un centre à ras de terre de Frenkie de Jong à l'heure de jeu, pour s'offrir son premier titre depuis son arrivée au Barça en 2019. Et le légendaire capitaine Lionel Messi, en fin de contrat le 30 juin, a scellé le sacre blaugrana avec un doublé express (68e, 72e), juste après le but de Frenkie de Jong (63e). Et Griezmann a cru tenir le 5e but, celui de la «manita», à la 86e, mais sa réalisation a été refusée pour un hors-jeu. Sans barbe, mais avec tout son talent: à 33 ans, la «Pulga» (puce, en espagnol) a continué à battre des records dans le stade olympique quasi-vide de Séville, samedi soir. Sacré homme du match, Messi et son coéquipier Sergio Busquets sont devenus les deux recordmen du nombre de finales de Coupe du Roi disputées avec 10 participations, et co-recordmen du nombre de sacres en Coupe du Roi avec la légende de l'Athletic Bilbao Piru Gainza et ses sept titres. Le N.10 argentin, qui avait inscrit un but d'anthologie face à cette même équi-

pe de Bilbao en finale de la Coupe du Roi 2015 (remportée 3-1), trouvera en ce premier titre depuis deux ans un argument de plus pour signer la prolongation de son contrat, qui expire le 30 juin prochain. «Leo est le meilleur joueur du monde, c'est un joueur qui est fortement lié au club, qui aime le Barça. Je suis convaincu qu'il veut rester, et il sait déjà que l'on va faire tout ce qui est en notre pouvoir, dans le cadre des possibilités du Barça, pour qu'il continue avec nous. C'est notre voeu le plus cher», a déclaré le président blaugrana Joan Laporta après le match. «C'est très spécial d'être le capitaine de l'équipe où j'ai joué toute ma vie, et très spécial de pouvoir lever la Coupe», a pour sa part glissé Messi dans des propos relayés sur le site du club catalan. Sous les yeux du roi Felipe VI, du président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez et du sélectionneur espagnol Luis Enrique, présents en tribune d'honneur, le FC Barcelone a outrageusement dominé la rencontre, avec une possession de balle extraordinaire de 83,5% à la pause. Les Blaugrana ont multiplié les assauts devant les cages de l'excellent gardien de but basque Unai Simon, qui a détourné les tentatives successives de De Jong (4e), Griezmann (48e) et ce même Messi. La grande satisfaction de la première période a été

Gerard Piqué: le défenseur catalan, qui a forcé pour revenir à temps d'une entorse au genou gauche contractée début mars, et préservé lors du clasico retour de Liga perdu face au Real Madrid le week-end dernier, a prouvé qu'il était en pleine possession de ses moyens, par des interventions répétées devant les appels en profondeur d'Iñaki Williams.

«C'a été une année difficile, un peu comme dans la vie, des fois tu tombes et tu dois te relever, et l'équipe a su retourner la situation. Si on finit la saison avec une Coupe du Roi et une Liga, ce sera une très bonne saison, vu le début de saison. Dans les moments difficiles que le club a vécus, ces petites victoires signifient beaucoup», a savouré Piqué, «très heureux» au coup de sifflet final. Les joueurs catalans ont réussi à effacer de leur mémoire le cauchemar qu'ils avaient vécu dans ce même stade olympique de Séville le 17 janvier: il y a trois mois jour pour jour, les Catalans avaient vu la Supercoupe d'Espagne s'évaporer au terme d'une finale épique face aux mêmes Basques, entre le doublé d'Antoine Griezmann, l'égalisation à la dernière minute d'Asier Villalibre, et une prolongation jalonnée par le but de la victoire de Williams et le premier carton rouge de la carrière de Messi au Barça, juste avant le coup de sifflet final.

Bayern Munich

Flick veut partir en fin de saison

L'entraîneur du Bayern Munich Hansi Flick a annoncé samedi son intention de quitter le club à la fin de la saison, en direct sur Sky après la victoire de son équipe 3-2 à Wolfsburg. «J'ai annoncé à l'équipe que j'avais informé le club cette semaine de mon intention de mettre un terme à mon contrat à la fin de la saison.

Ce n'a pas été une décision facile pour moi», a dit le technicien, théoriquement engagé avec le Bayern jusqu'en 2023. Interrogé sur son possible avenir comme sélectionneur de l'Allemagne, il a assuré que rien

n'était encore décidé pour l'instant. «C'est ma décision, que j'ai prise après une mûre réflexion.

Les raisons, je les ai expliquées en interne, et cela reste en interne», a développé Hansi Flick, dont la brouille avec le directeur sportif Hasan Salihamidzic était devenue publique depuis quelques semaines.

Interrogé sur ses contacts éventuels avec Oliver Bierhoff, le directeur de la Fédération allemande (DFB) pour remplacer Joachim Löw comme sélectionneur après l'Euro, Flick n'a pas confirmé: «Mon avenir n'est pas enco-

Allemagne Le Bayern prend le large !

Trois jours après son élimination de la Ligue des Champions par le Paris Saint-Germain, le club bavarois a parfaitement réagi ce samedi en battant Wolfsburg (3-2), dans le cadre de la 29^e journée de Bundesliga.

Bien lancé par des buts de Musiala (37e) et Choupo-Moting (24e), le Rekordmeister a ensuite concédé une réalisation par Weghorst (35e). Malgré tout, les hommes

de Hans-Dieter Flick ont assuré l'essentiel.

Et avec ce succès contre Wolfsburg, 3e au classement, le Bayern prend maintenant sept points d'avance sur le RB Leipzig, son dauphin, à seulement quatre journées du terme. A noter toutefois la sortie de Lucas Hernandez, blessé au tibia et remplacé en toute fin de rencontre par l'ancien titi parisien Kouassi.

Angleterre Norwich retrouve l'élite, Sheffield relégué

Norwich City a été promu samedi en Premier League anglaise, après une seule saison de retour en Championship, tandis que Sheffield United quittera l'élite à l'issue de la saison, après une nouvelle défaite à Wolverhampton (1-0).

Avec seulement 14 points glanés en 32 journées, Sheffield ne peut plus rejoindre le 17e au classement, Burnley, qui compte 33 points.

Norwich City effectuera

le chemin inverse, assuré de retrouver l'élite grâce aux matches nuls de ses rivaux Swansea et Brentford et donc malgré sa défaite samedi face à Bournemouth (3-1).

Samedi, Swansea a été tenu en échec 2-2 par le dernier Wycombe, tandis que Brentford a fait match nul 0-0 avec Millwall. L'équipe du comté de Norfolk est assurée de terminer à l'une des deux premières places synonymes

de promotion directe grâce à ses 14 points d'avance sur le troisième, Swansea, qui n'a plus que quatre matchs à jouer, et à ses 16 points de marge sur le quatrième Brentford à qui il reste cinq rencontres.

Watford, deuxième à huit points de la tête, est le mieux placé pour obtenir le deuxième ticket. Les équipes classées de la troisième à la sixième place joueront les barrages.

Coupe d'Angleterre Chelsea brise le rêve de quadruplé de City



Manchester City a vu son élan stoppé par Chelsea en demi-finale de la Coupe d'Angleterre, samedi à Wembley (1-0). L'équipe de Pep Guardiola échoue pour la deuxième saison de suite à ce stade de la compétition. Et le probable futur champion d'Angleterre ne réalisera donc pas un quadruplé inédit dans l'histoire du football anglais.

L'autre mauvaise nouvelle pour City est la sortie sur blessure de son maître à jouer Kevin de Bruyne. Le milieu de terrain belge s'est blessé à la cheville droite en début de seconde période, lors d'un duel avec N'Golo Kanté, sur un mauvais appui.

Il s'est immédiatement tenu la cheville et a été

remplacé dans la foulée. Sa participation à la demi-finale aller de C1 au Parc des Princes, dans onze jours, est incertaine. L'entraîneur catalan a également de quoi être contrarié par la performance très poussive de son équipe. La défaite ne souffre aucune contestation.

L'état de fatigue des Citizens, qui avait déjà pu être observé contre Leeds (défaite 2-1) et Dortmund (victoire 2-1) est désormais une évidence. City a été dominé au milieu de terrain, Fernandinho faisant de plus en plus ses 35 ans, et pas inspiré en attaque, Raheem Sterling étant en déficit de confiance depuis quelques semaines. Même la défense, pourtant un point

Nids-de-poule et quartiers plongés dans le noir : Beyrouth coule-t-il ?



Jusqu'à nouvel ordre, les lampadaires de Beyrouth ne s'allumeront plus à la tombée de la nuit et les nids-de-poule ne seront pas rebouchés. Avec l'effondrement de la monnaie nationale, le budget de la capitale libanaise ne vaut plus rien et les entreprises la boudent.

La municipalité a récemment lancé un appel d'offres pour l'entretien de l'éclairage public. Mais personne ne s'est présenté aux réunions organisées en mars pour réceptionner les dossiers. "Aucun entrepreneur ne veut travailler avec nous", se désole un responsable municipal sous couvert d'anonymat.

Depuis des décennies, le pays souffre d'infrastructures en déclin. Mais la situation a empiré à partir de fin 2019, avec un effondrement économique dont les stigmates sont de plus en plus visibles.

La nuit, quasiment toutes les rues sont désormais dans le noir, en raison du manque d'entretien des lampadaires mais aussi des délestages d'Electricité du Liban (EDL), fournisseur public, qui empirent.

Sur les routes, les voitures slaloment entre les nids-de-poule. Aux carrefours, les conducteurs redoublent de vigilance: les feux en panne provoquent des accrochages quasi quotidiens.

Depuis près d'un an et demi, les contrats passés avec des entreprises privées pour l'entretien des chaussées ou des feux n'ont pas été renouvelés.

La municipalité a dénoncé des vols de plaques d'égout, subtilisées pour en revendre la fonte. Même phénomène pour le cuivre des câbles électriques.

Si Beyrouth peut se targuer d'avoir le plus gros budget municipal du pays, sa valeur a plongé avec la livre libanaise: le taux de change officiel reste à 1.507 livres pour un dollar, mais au marché noir, il dépasse les 12.000.

PRESTATAIRES EN FUITE

Les contrats de la municipalité, obligatoirement établis en monnaie locale, ne sont plus jugés rentables, les entrepreneurs ayant vu leurs coûts exploser du fait des importations en dollars.

"Si nous devions signer des projets" au taux réclamé par les prestataires, "il n'y aurait plus d'argent dans les caisses", rétorque le responsable municipal.

La compagnie Ramco, déjà chargée de la collecte des déchets, réclame comme d'autres un taux plus avantageux.

"Le contrat est toujours en vigueur, mais ponctuellement l'entreprise menace de cesser son travail", admet le responsable. Avant la crise, son contrat valait environ 14 millions de dollars annuellement, contre deux millions aujourd'hui avec la dépréciation, reconnaît le président de la municipalité, Jamal Itani. Après l'explosion du 4 août au port de Beyrouth, qui a fait plus de 200 morts et ravagé des quartiers entiers, ce sont principalement les particuliers et des ONG qui ont pris en charge les reconstructions, même si les autorités ont versé des indemnités.

La municipalité a été chargée de restaurer certains bâtiments répartis en 15 groupes, selon le niveau des dommages. Mais "nous n'avons réussi à signer des contrats que pour quatre", reconnaît M. Itani.

Et les sociétés engagées se plaignent: à la signature, le taux était plus avantageux.

«BEYROUTH EST TRISTE»

"Les entreprises privées ne veulent pas travailler avec des institutions publiques (...) Personne ne veut de projets qui font perdre de l'argent", résume Jad Tabet, président de l'Ordre

des ingénieurs. Et cela sans parler de l'incurie légendaire des hauts fonctionnaires, du copinage et des attributions douteuses de marchés publics.

Une source au fait du fonctionnement de la municipalité évoque des "cahiers des charges" rédigés pour correspondre à un prestataire préalablement sélectionné.

Des soupçons de corruption avaient été évoqués en 2019, lorsque le grand public avait appris que la municipalité ne percevait aucun revenu des parcimètres. Une procédure judiciaire a été ouverte, mais le dossier pietine.

En principe, les dépenses fixes de la municipalité sont de 300 milliards de livres par an (charges salariales et services notamment). Mais ses revenus ont chuté, assure le responsable.

La municipalité a notamment perdu une ressource essentielle avec l'effondrement des demandes de permis de construire: en 2020, quatre seulement ont été délivrés, contre plusieurs dizaines les années précédentes, d'après la même source.

"Si la situation persiste, la municipalité va faire faillite, comme le pays", ajoute le responsable. Un après-midi dans le quartier animé de Hamra résume le délabrement de la ville.

Depuis le mouvement de contestation anti-pouvoir d'octobre 2019, les manifestants y brûlent sporadiquement des pneus et des bennes à ordures.

Nombre de ces bennes restent sur place, calcinées, débordant de déchets. A certains endroits le goudron a fondu sous les pneus incendiés.

Dans sa boutique de sacs à main, Alissar attend des clients qui ne viennent plus.

"Beyrouth est triste", déplore cette commerçante de 49 ans qui "maudit les responsables": "De la municipalité, aux ministres, aux députés, tous ont manqué à leurs devoirs".

Maroc Des travailleurs revendiquant le versement de leurs salaires arrêtés

Une association marocaine des droits de l'homme a dénoncé l'arrestation d'un groupe de travailleurs de la société SINTRAM qui ont été présentés devant le tribunal de première instance de Séfrou pour le simple fait d'avoir revendiqué le versement de leurs créances.

Dans un communiqué de son bureau local dans le territoire de Séfrou, l'association a affirmé que les travailleurs protestataires qui travaillaient dans la réalisation du barrage de Mdaz, ont été accusés pour "obstruction des travaux", soulignant que cette accusation est un coup monté qui vise à criminaliser leur droit légitime à revendiquer leurs créances (salaires et indemnités).

L'association a dénoncé la détérioration du droit à la santé en raison de la négligence observée dans l'hôpital Mohamed V, notamment le service des urgences, ainsi que la difficulté d'accéder aux différentes spécialités et le manque des équipements et des staffs médicaux dans certains centres du territoire.

Elle a également indiqué que les effets négatifs de la décision de la fermeture nocturne ont commencé à apparaître sur les droits économiques et le pouvoir d'achat des salariés des cafétérias et des restaurants.

L'association a également annoncé son soutien indéfectible aux travailleurs et travailleuses des cafétérias et des restaurants.

Etats-Unis Des journalistes pris à partie par la police lors d'une manifestation antiraciste



Plusieurs journalistes ont été pris à partie par les autorités, la police a donné l'ordre à la foule par haut-parleur de se disperser avant de déployer plusieurs dizaines d'agents en tenue anti-émeute.

Près de 500 personnes s'étaient rassemblées devant les grilles du commissariat de Brooklyn Center, à une dizaine de kilomètres de Minneapolis, pour une sixième soirée consécutive de manifestations après la mort dimanche de Daunte Wright, un jeune homme noir tué dimanche par une policière blanche.

Depuis le mouvement de contestation anti-pouvoir d'octobre 2019, les manifestants y brûlent sporadiquement des pneus et des bennes à ordures.

Dans sa boutique de sacs à main, Alissar attend des clients qui ne viennent plus.

(03H00 GMT) décrété par les autorités, la police a donné l'ordre à la foule par haut-parleur de se disperser avant de déployer plusieurs dizaines d'agents en tenue anti-émeute.

Encerclant les manifestants restés sur place, les forces de l'ordre ont alors notamment fait usage de gaz poivre sur plusieurs journalistes qui s'étaient clairement signalés comme tel.

La presse a en outre eu interdiction de rester dans le dispositif de nasse mis en place par la police pour documenter les arrestations en cours.

Pour sortir de ce dispositif, les journalistes ont également eu l'obligation de se faire photographier, ainsi que leurs documents d'identité, par la police de l'Etat du Minnesota.

Après une plainte déposée par plusieurs journalistes et un syndicat les représentant, un

juge avait pourtant décrété plus tôt le même jour une ordonnance temporaire d'éloignement envers la police à Brooklyn Center.

Selon le jugement rendu public, les forces de l'ordre ont ainsi interdit "d'arrêter, ou de menacer d'arrêter (...) toute personne dont elles savent ou ont raison de croire qu'elle est journaliste".

Interdiction leur est faite également d'utiliser la force physique ainsi que grenades assourdissantes, matraques, ou encore "agents chimiques" comme du gaz poivre contre les journalistes.

Le groupe de défense de la liberté de la presse U.S. Press Freedom Tracker déplore "au moins 7 agressions et 3 arrestations/détentions de journalistes couvrant les manifestations" depuis dimanche à Brooklyn Center.

Tunisie

Fermeture des écoles après une augmentation des cas de Covid-19



Les autorités sanitaires tunisiennes ont annoncé, samedi, une série de mesures visant à limiter la propagation du Covid-19 et à contrôler la situation épidémiologique, qualifiée de "dangereuse".

Dans ce sens, le comité de lutte contre le coronavirus a indiqué, lors d'un point de presse, qu'il sera procédé à la suspension des cours dans tous les établissements éducatifs (écoles primaires, collèges et lycées) et leur maintien à distance dans l'enseignement supérieur et ce, du 18 au 30 avril 2021.

Le comité décidé aussi d'interdire la circulation des motos et

des véhicules privés de 19H00 à 05H00 et d'ordonner la fermeture de tous les locaux qui ne respectent pas le protocole sanitaire et l'horaire du couvre-feu (de 22H00 à 05H00).

Il a également appelé à instaurer une heure d'écart au début et à la fin des séances de travail quotidiennes dans les établissements du secteur public et de la fonction publique, exhortant les institutions du secteur privé à déployer les moyens nécessaires pour limiter le travail en présentiel.

Selon la même source, un test rapide de dépistage du coronavirus est, désormais, exigé à l'en-

trée sur le sol tunisien à tous les points de passage terrestres, maritimes et aériens.

Les voyageurs individuels, dont le test est positif seront astreints à un confinement obligatoire, a ajouté le comité qui a annoncé un durcissement dans l'application de toutes les mesures de prévention et appelé les gouverneurs à prendre des précautions renforcées et à fermer les zones avec un niveau d'alerte très élevé en raison de la propagation du coronavirus.

Pour la directrice générale de l'Observatoire tunisien des maladies nouvelles et émergentes, Nisaf Ben Alaya, la situation épidémiologique est "très grave en Tunisie" en raison de l'augmentation du taux de contamination par le Covid-19 à plus de 30% et la hausse de la mortalité avec l'apparition des nouveaux variants.

Ben Alaya a souligné que la pression sur les établissements hospitaliers est élevée avec un taux d'hospitalisation de 100% dans certaines régions.

Selon un dernier bilan présenté par le ministère tunisien de la Santé, 86 décès supplémentaires liés au coronavirus ont été recensés le 15 avril portant à 9.639 le nombre total des décès depuis le début de la pandémie dans le pays en mars 2020.

Quelque 2401 nouvelles contaminations ont été également enregistrées le même jour sur 8214 tests effectués.

France

Un professeur covid-sceptique incarcéré pour des essais thérapeutiques sauvages



Le professeur Fourtillan, intervenant en France d'un documentaire controversé sur le Covid, et poursuivi dans une enquête pour des essais thérapeutiques illégaux, a été incarcéré samedi avant une audience prochaine sur sa détention, a appris samedi l'AFP de source judiciaire.

Ce professeur de pharmacie de 77 ans, figure de la sphère covid-sceptique et anti-vaccin, avait été interpellé jeudi dans un hôtel du centre du pays en vertu d'un mandat d'arrêt émis par un juge d'instruction du pôle santé publique du tribunal de Paris, selon le parquet d'Aurillac.

Incarcéré dans la foulée le temps d'organiser son transfert à Paris, il a été présenté samedi au juge d'instruction aux convocations duquel il ne répondait pas depuis plusieurs mois.

Le magistrat, conformément aux réquisitions du parquet de

Paris, a saisi le juge des libertés et de la détention d'une éventuelle révocation de son contrôle judiciaire, selon la source judiciaire.

Mais le professeur a demandé quelques jours pour préparer sa défense et a été incarcéré samedi dans l'attente de l'audience d'ici mercredi.

Le professeur avait déjà été arrêté en décembre en vertu d'un mandat d'amener émis par le juge d'instruction, mais avait dû être hospitalisé d'office en psychiatrie quelques jours, avant d'être laissé libre le 18 décembre sous contrôle judiciaire, toujours selon Le Monde.

M. Fourtillan est mis en examen depuis mars 2020 pour avoir mené sans autorisation des essais avec des patchs contenant deux molécules, appelées valentonine et 6-méthoxy-harmalan, dans l'espoir de traiter plusieurs maladies neurologiques (Parkinson, Alzheimer,

mer, troubles du sommeil...).

Les essais étaient organisés par le professeur dans une abbaye catholique près de Poitiers sur plus de 350 malades, dans le cadre de sa structure, le Fonds Josefa, vice-présidée par le Pr Henri Joyeux, lui aussi contesté par la communauté médicale notamment pour ses positions anti-vaccins. Les deux hommes sont mis en examen dans cette enquête, ouverte après une dénonciation des faits en septembre 2019 par l'Agence du médicament (ANSM).

Le Pr Jean-Bernard Fourtillan, qui dispose d'un fort soutien manifesté sur les réseaux sociaux, a par ailleurs été mis en lumière dans le documentaire "Hold-Up". Il y affirme que le virus "a été fabriqué par l'Institut Pasteur", une fausse information démentie par l'Institut, qui a porté plainte contre lui.

Italie

L'ex-ministre de l'Intérieur sera jugé pour avoir bloqué des migrants en mer



Matteo Salvini, chef du parti italien d'extrême droite de la Ligue, sera jugé pour avoir bloqué des migrants en mer en 2019 alors qu'il était ministre de l'Intérieur, a décidé samedi le tribunal de Palerme.

Le procès de l'ex-ministre, qui était également à l'époque vice-Premier ministre dans le gouvernement de Giuseppe Conte, débutera le 15 septembre.

Le tribun d'extrême droite, dont le parti fait partie de la coalition actuellement au pouvoir dirigée par Mario Draghi, est accusé de séquestration de personnes et d'abus de pouvoir pour avoir interdit le débarquement de 147 migrants secourus en mer par l'ONG Open Arms en août 2019 et refusé pendant six jours d'accorder un port sûr au navire de l'ONG espagnole, qui mouillait au large de la petite île italienne de Lampedusa (au sud de la Sicile) alors que les conditions à bord s'aggravaient.

"La défense de la patrie est le devoir sacré de tout citoyen (...) Je vais être jugé pour cela, pour avoir défendu mon pays? Je m'y rendrai la tête haute", a réagi sur Twitter le responsable politique, qui encourt jusqu'à 15 ans de prison et était présent au tribunal lors de cette audience. "Il s'agit d'une décision plus politique que judiciaire", a-t-il déclaré à la presse à sa sortie du tribunal.

Open Arms a de son côté salué la décision du tribunal, se disant sur Twitter "heureuse pour toutes les personnes que nous avons sauvées".

Dans une autre affaire jugée à Catane, également en Sicile, Matteo Salvini est mis en cause pour avoir bloqué en mer une centaine de migrants sauvés par le navire "Gregoretti" des garde-côtes italiens, toujours durant l'été 2019. Le parquet a demandé l'abandon des poursuites dans cette affaire, sur laquelle le tribunal de Catane doit se prononcer le 14 mai.

M. Salvini était entré en 2018 dans le gouvernement de coalition de la Ligue avec le Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème) après le score historique réalisé par son parti aux législatives.

Mais en août 2019, fort de sondages favorables, il avait provoqué une crise gouvernementale avec ses partenaires du M5S en espérant rebattre les cartes lors de législatives anticipées.

La manœuvre avait échoué et le M5S était parvenu à constituer un nouveau gouvernement avec le Parti démocrate (PD, centre gauche), qui a été remplacé début 2021 par un gouvernement de large coalition incluant la Ligue et dirigé par l'ex-chef de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi.

Communiqué

Ooredoo lance la 14ème édition de son concours «Media Star»

Ooredoo lance la 14ème édition de son célèbre concours Media Star », un événement très attendu par la corporation des médias professionnels algériens, et annonce l'ouverture des candidatures, à partir du dimanche 18 avril jusqu'au 03 juin 2021.

Media Star 2021 récompense les meilleurs travaux journalistiques reportages, enquêtes, articles d'analyse (commentaires, éditoriaux et chroniques), illustrations de presse (photos, caricatures et dessins), productions radiophoniques et télévisuelles. L'édition 2021 traite du thème du Rôle des médias et des réseaux sociaux dans le traitement de l'information dans les situations de crise.

A l'occasion du lancement de la 14ème édition du Media Star, le Directeur Général Adjoint de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim, a déclaré : «A travers le lancement de

cette 14ème édition du concours Media Star, nous affirmons notre volonté de valoriser le travail des professionnels des médias algériens en abordant des thématiques adaptées à la réalité du monde des télécoms. Ce concours adopté par les journalistes algériens est un moyen d'encouragement des talents algériens et une opportunité de promouvoir la transformation digitale qui s'inscrit en droite ligne de la politique de Ooredoo dans le secteur des télécoms. Je sais cette opportunité pour inviter les journalistes algériens des différents médias nationaux à participer à ce concours qui est conçu spécialement pour eux. »

Le concours porte sur tout travail original (articles dans la presse écrite et électronique et programmes radiophoniques et télévisuels), publié ou diffusé dans les médias algériens entre le 1er Janvier 2020 et le 03 Juin 2021 (inclus).

De Moscou à New York
La livraison de courses en 15 min s'enfle depuis la pandémie



Du lait, des œufs, du papier toilette. En plein centre de Moscou, des employés remplissent des cabas à toute vitesse. Même scène à New York. Avec la pandémie, la livraison par coursier de provisions en 15 minutes fait un tabac.

Ce service en ligne, lancé à Moscou en 2019 sous le nom de "Lavka" ("Comptoir"), par le géant de l'internet russe Yandex, y a connu une croissance exponentielle pendant le confinement du printemps 2020, ne cesse de croître depuis et a fait des émules ailleurs dans le monde.

"Avant la pandémie, nous étions (...) un gadget amusant. Après la pandémie, tout a changé, surtout au début, lorsque les gens étaient affolés", raconte Maxime Avtoukhov, 30 ans, directeur financier et commercial de Lavka.

Les sites de livraison des principaux supermarchés avaient alors disjoncté, surchargés. Une partie de la clientèle se redirige vers la livraison ultra-rapide par des coursiers à vélo d'emplettes en plus petites quantités, préparées dans des "dark stores" fermés au public, évitant d'attendre ainsi des jours la livraison de plus gros stocks. Depuis, de nombreux moscovites ont gardé ces nouvelles habitudes.

"Quand on rentre du travail et qu'on se demande quoi manger, on peut soit se faire livrer un plat préparé, soit commander des produits et cuisiner soi-même", dit enthousiaste Iouri Nekrassov, avocat de 32 ans.

Sa famille ne se rend désormais physiquement au supermarché qu'une

fois par semaine, voire une semaine sur deux, Lavka livrant aussi bien boissons, conserves que produits frais.

Mary Levocz, 34 ans, enseignante d'anglais à Moscou, s'en sert pour des courses d'appoint et des bidons d'eau, celle du robinet n'étant pas potable, qu'elle peine à monter au quatrième sans ascenseur.

"J'ai commencé à m'en servir au début de l'hiver, il neigeait et je ne voulais pas toujours sortir dans le froid". Depuis, elle commande plusieurs fois par semaine.

Les clients types sont plutôt jeunes, connectés, aisés et veulent faire des achats ciblés. Si les prix sont en moyenne plus élevés que dans supermarché grand public, certains produits de base sont proches du discount.

- LA DEMANDE A EXPLOSÉ -

Au quatrième trimestre 2020, le service a rapporté plus de quatre milliards de roubles de chiffre (44 millions d'euros), soit 18% de l'ensemble des activités de taxi et de livraison de repas de Yandex. Aujourd'hui, plusieurs grandes villes russes sont desservies, ainsi que Tel-Aviv. Le lancement à Paris est prévu au deuxième trimestre de l'année, avant Londres.

Dans un entrepôt à Moscou, Koutmane Kanatbek Ououlou arrive muni d'un sac à dos jaune et noir et est aussitôt chargé de livrer deux commandes côte à côte.

"On peut gagner entre trois et cinq mille roubles par jour (33-55 euros au taux actuel)" avec un statut auto-entrepreneur.

preneur, affirme ce Kirghiz de 18 ans.

De l'autre côté de la planète, dans le quartier de Park Slope à Brooklyn, New York, même scène dans les locaux de la start-up Fridge No More ("Fini le frigo").

Un livreur au sac à dos bleu et blanc part livrer un client deux rues plus loin, avant de revenir en quelques minutes. Ici, les fondateurs ont voulu que tous les travailleurs de la start-up soient salariés.

Pour les deux fondateurs, russes également, l'aventure a commencé en 2019, alors qu'Anton Gladkoborodov, 40 ans, était à New York et Pavel Danilov, 38 ans, à Moscou.

"On savait que le service était apprécié à Moscou - pourquoi pas à New York?", souligne M. Danilov.

Eux aussi, la pandémie leur a donné des ailes. La start-up a levé plus de 15 millions de dollars ce printemps et prévoit d'ouvrir plusieurs dizaines de sites dans les douze prochains mois à New York.

Selon la société d'analyse Pitch-Book, plus de 14 milliards de dollars ont été investis dans la livraison de courses dans le monde depuis début 2020, dont la majeure partie en 2021.

Avec le Covid-19, "la demande a explosé pour la livraison de courses", constate Olivier Salomon, du cabinet de conseil AlixPartners.

"Mais on ne sait pas encore très bien ce qui va rester des innovations qui ont émergé au cours des derniers 18 mois. Qu'est-ce qui va primer, la rapidité de livraison ou la largeur de l'offre? Il est difficile de faire les deux", dit-il.

**Espagne
Un atelier clandestin de fabrication d'armes en 3D démantelé**



La police a annoncé dimanche avoir démantelé un atelier illégal dédié à la fabrication d'armes imprimées en 3D à Tenerife, dans l'archipel atlantique des Canaries, un événement sans précédent en Espagne.

Il s'agirait du "premier atelier illé-

gal de fabrication d'armes (par impression) en 3D en Espagne", selon le communiqué de la police, qui fait état de l'arrestation d'une personne, non identifiée, pour les délits présumés de détention illégale d'armes et de dépôt d'explosifs. Lors des perquisitions ef-

fectuées dans l'atelier, à Santa Cruz de Tenerife, les agents ont confisqué "deux imprimantes 3D, 11 bobines de filament pour imprimante 3D et de nombreux dispositifs informatiques utilisés pour la fabrication" d'armes, précise le texte. Ils ont également trouvé de nombreuses pièces d'armes fabriquées à l'aide des imprimantes 3D, des manuels sur l'utilisation des armes et des "substances chimiques susceptibles d'être utilisées dans l'élaboration d'engins explosifs", ce qui a nécessité la participation d'une équipe de déminage de la police.

Lors de l'opération, les agents ont vu l'une des imprimantes en pleine activité, "imprimant une armature de fusil court, qui était pratiquement terminée", précise le communiqué.

La police a démantelé l'atelier en septembre dernier, mais le tribunal chargé de l'enquête avait jusqu'à présent gardé cette affaire sous le secret de l'instruction.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Location : F4 à Point du Jour. 1^{er} + F3 C.V. 8^{ème} + F3 Akid. 3^{ème} / Villa à St Hubert R+1 avec jardin + cour + puits / Villa 250 m² à Pépinière R+2 + Gd local + garage - Tél : 041.36.16.43 - 0552.58.43.72 - cabinetbensaid@gmail.com

■ Vends Apparts : F4 à Maraval. Promotionnel. Prix : 1,7 U / F4 aux Castors Boulevard. Prix : 2 U / F3 à Akid Lotfi vue sur mer. Prix : 800 Millions - Contacter : 0553.24.41.30

■ Vends Apparts Promotionnels F3 - F4 - F5 avec cuisine équipée + chauffage central + garage - Très bien situés dans endroit calme à : Millénium - Cité Petit et Wilaya - Tél : 0772.43.37.38 et 0558.26.22.70

■ A.V, à Oran Lotfi / CV F4 meublé 130 m², 7^e étage avec ascenseur, 3 faç 3 chbres avec balcon individuel + gde salle à manger, cui, SDB, WC, placard - Prix : 1MD 950 M - Tel : 0560.19.75.28

■ Vends ou Echange Logt F3 au 2^e étage avec 2 balcons - Très bon état - Bien situé - Acte + Livret foncier - Idéal pour profession libérale - à Zabana / ARZEW - Mr KHARROUBI : 0772.38.71.86 - 041.76.12.06 - Pas de courtier SVP

VILLAS

■ A vendre Villa à ORAN (Maraval) ancienne bâtie de 320 m² + façade 16 m : F3 + Gd Salon + Cuisine + SDB + Gde Cour + Garage + Gd Dépôt + Terrasse - Endroit calme - Tél : 0553.33.30.59 - 0791.30.71.05

VEHICULES

■ Achat Véhicules accidentés, en panne ou occasions, Légers et Lourds - Tél : 023.24.33.83 / 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82

40ÈME JOUR

Le 11-03-2021 nous a quittés à jamais notre chère mère et grand-mère Mme M'HAMEDI FOUZIA épouse EL MERAKSI à l'âge de 68 ans, laissant derrière elle un vide immense et une douleur profonde. Tu nous manques terriblement maman. Tes enfants et petits-enfants t'aiment beaucoup. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accueille en Son Vaste Paradis. Nous ne t'oublierons jamais chère maman. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

PENSÉE DAOUDI

Malika épouse KHOUAIDJIA Cela fait 13 ans (19 avril 2008) que tu nous as quittés en laissant un immense vide et une douleur qui ne s'est pas apaisée. En ce dououreux souvenir, nous demandons à tous ceux qui t'ont aimée, appréciée et connue pour tes nombreuses qualités, d'avoir une pensée pieuse en ta mémoire et de prier Le Tout-Puissant de l'accorder Sa Sainte Miséricorde.

Ta chère famille et ton amie fidèle

EMPLOIS

■ Atelier de couture cherche des Ouvriers de couture, de broderie et l'entretien des machines avec expérience - Logement disponible à Es-Senia - ORAN - Contacter : 0560.20.28.88

■ Personne âgée en bonne santé cherche Femme de ménage - Très bon salaire - Possibilité Hébergement / Centre-ville d'ORAN - Tél : 0794.58.21.00

■ Clinique dentaire EL KINDI cherche des Spécialistes en : ODF / Orthodontie / Prothèse / Stomatologie - Tél : 0698.42.00.39 / 0661.60.02.61

■ Atelier de couture, à Oran Choupot, recrute couturier point droit en couture traditionnelle, exp et diplôme - tél : 0549.82.77.89 ou envoyez CV par e-mail : goldenfalcon.trade@gmail.com

TERRAINS

■ Vends Terrain de 1.700 m² à HASSIANE TOUAL (ORAN) - Prix demandé : 25.000 DA/m² à débattre - Tél : 0799.11.29.67

LOCAUX

■ Vente Station-service - Superficie 3.500 m² - Située à TLEM-CEN - Tél : 0771.15.53.01

■ A vendre à Bel Air - ORAN à 50 m du Bd Fronten Coste : Local commercial de 160 m² (20 m² au RDC et 140 m² au 1er) - Acté - Entrée indépendante + Parking / Au RDC : Bureau PDG - Gd Open Space - 2 SDB - Convient fonction libérale avec Lignes téléphoniques + Wifi - Prix : 1 Md 950 - Tél : 0560.19.75.28

DIVERS

■ Cabinet de chirurgie dentaire opérationnel + 20 ans, entièrement rénové, cherche Chirurgien Dentiste spécialiste en Para ou Pathologie bucco-dentaire pour collaboration - Tél : 0542.08.09.14

■ Vends Cinq (05) Lignes de production de Tubes spéciaux et de Goulettes différents diamètres - Possibilité de vente séparément par unité de production - Curieux s'abstenir - Tél : 0666.02.50.12

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros œuvres - Maçonnerie Gle - Aménagement - Rénovation - Décoration façade - Clés en main / Fourniture et Pose - Tél : 0794.30.39.03

PENSÉE

Cela fait dix ans le 19/4/2011 que nous a quittés pour un monde meilleur notre cher et bien-aimé fils BELMILIANI Adda-Rachid. Nous demandons à celles et ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui. Ses parents, ses frères et toute sa famille

•2

10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.55 Ça commence aujourd'hui
15.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
18.45 Météo 2
19.00 Journal 20h00

20.05 Meurtres au paradis



Série de suspense - Etats-Unis - France - Grande-Bretagne - 2021
Saison 10 - Episode 4/8

- Enquête sous perfusion
Avec Ralf Little, Tobi Bakare, Tahj Miles, Elizabeth Bourgine, Don Warrington
Les tentatives de l'inspecteur Neville Parker pour s'habituer à la vie insulaire se retournent contre lui lorsqu'il est piqué par une mouche des sables juste avant de commencer un match de beach volley avec le sergent Florence Cassell. Suite à une réaction anaphylactique, il est hospitalisé pour une journée.

20.05 Secrets d'histoire



- Napoléon, l'exilé de Sainte-Hélène
Présenté par Stéphane Bern

Napoléon Bonaparte, mort il y a deux cents ans, est l'une des plus grandes figures de l'histoire de France. C'est un personnage controversé, despote et visionnaire, qui a transformé la France. Il s'est éteint à 52 ans sur l'île de Sainte-Hélène, petit territoire perdu dans l'Atlantique, après avoir remporté de nombreuses batailles et fondé un empire à l'échelle de l'Europe.

20.05 Arcomik, parlez moi d'amour avec humour



Présenté par Alex Vizorek
Une histoire d'humour pas comme les autres ! C'est ce que propose aux téléspectateurs l'humoriste belge Alex Vizorek lors d'une grande soirée placée sous le signe de l'amour, bien sûr, mais pas seulement, avec la complicité de nombreux invités : Anne Roumanoff, Michel Boujenah, Guillermo Guiz, Elodie Poux, Nadia Roz, Caroline Estremo, Kody, Serine Ayari, Eric et Quentin et Pablo Mira. Le bouquet d'artistes pourrait devenir le comble du romantisme, ou pas... Ce sera à vous d'en juger !

•5

10.00 Abraca
11.20 Hé, Oua-Oua
12.30 C'est toujours pas sorcier
13.00 Les cahiers de vacances Lumni
14.20 ASKIP, le collège se la raconte
15.50 Ninjago
16.35 Les as de la jungle à la rescousse
18.10 Il était une fois... les découvreurs
19.05 Une saison au zoo

arte

TF1

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Zoo nursery : Berlin
14.10 Forces de la nature
15.00 Java, l'amie de l'Indonésie
15.55 C Jamy
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.20 Passage des arts
19.49 Place au cinéma
19.50 Rouge baiser
21.45 C ce soir
22.50 La p'tite librairie
22.55 C dans l'air

11.05 Les derniers mondes sauvages

11.55 Arte Regards

12.20 Tony Rome est dangereux

14.35 Hawaii, l'âme du ukulélé

15.30 Invitation au voyage

16.15 X.enius

16.45 À la rencontre des peuples des mers

17.15 La vie sauvage du jardin : Une journée d'été

17.55 La vie sauvage du jardin : Une journée d'automne

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.55 Poulet au vinaigre

21.40 Ça s'est passé en plein jour

C 8

09.30 Tiny House : mini maison

11.45 William à midi

13.20 Inspecteur Barnaby

17.10 Le 6 à 7 avec Casta

18.10 TPMP

20.15 Police Academy 2 : Au boulot !



CANAL+ family 19.52

DRAGONS

Film d'animation - Etats-Unis - 2010
Harold, un Viking, vit dans un village de guerriers redoutables, tous experts dans l'art de chasser les dragons. Le jeune garçon, lui, n'aime pas se battre et refuse de faire du mal à qui ce soit. Mais en tant que fils du chef de la tribu, il salit l'honneur familial en refusant d'accepter sa destinée. Un jour, à l'insu de tous, Harold réussit par accident à abattre un dragon d'une espèce très rare et très dangereuse. Gravement blessée, la bête a survécu et il se refuse à l'achever. Il va nouer avec elle une relation d'amitié qui va changer sa vie à jamais.

RTL 9 19.50

PIÈGE EN EAUX TROUBLÉS



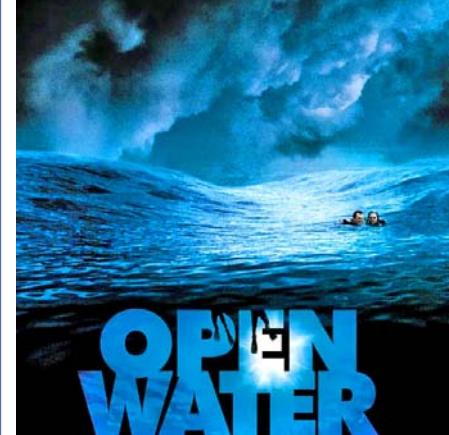
Film policier - Etats-Unis - 1994

Avec Bruce Willis, Dennis Farina, Sarah Jessica Parker, Tom Sizemore

A Pittsburgh, Tom Hardy est policier comme son père. Il est amené à témoigner contre son cousin, Nick, flic lui aussi, et soupçonné de violences sur un témoin. Dans le même temps, un tueur en série sème la terreur dans les rues de la ville. Vince, le père de Tom, meurt en le poursuivant. Deux ans plus tard, Tom a été rétrogradé à la brigade fluviale. De nouveaux meurtres sont commis. Tom pense qu'il s'agit du même assassin.

CINE + FRISSTON 19.50

OPEN WATER, EN EAUX PROFONDES



Thriller - Etats-Unis - 2003

Avec Blanchard Ryan, Daniel Travis, Saul Stein, Estelle Lau, John Charles

Surmenés et surchargés de travail, Daniel et Susan décident de s'accorder une semaine de vacances aux Bahamas. Adepte de la plongée sous-marine, le couple s'inscrit à une sortie en mer avec un petit groupe de passionnés par la plongée, encadré par trois moniteurs. Mais à la fin de la journée, les participants repartent en bateau en oubliant Daniel et Susan, seuls au milieu de l'océan infesté de requins.

TF1

09.25 Demain nous appartient

10.00 Les feux de l'amour

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Journal

12.55 Qui est vraiment mon mari ?

14.35 Bienvenue aux mariés

15.30 Bienvenue aux mariés

16.25 Familles nombreuses : la vie en XXL

17.30 Ici tout commence

18.10 Demain nous appartient

19.00 Journal

TÉLÉVISION

20.05 Clem



Série humoristique - France - 2020

Saison 11 - Episode 1/6

- Le château de cartes

Avec Lucie Lucas, Cristiana Reali, Agustín Galiana, Carole Richert

Après son licenciement et sa rupture avec Fred, Clem a retrouvé un travail d'assistante juridique dans le cabinet de Nathalie. Mais un nouveau venu inattendu à Cheynouville, Matthieu Colina, risque fort de pimenter son quotidien. Cet avocat spécialisé dans les divorces est un ténor du barreau. Adrian, de son côté, a enfin récupéré son poste de proviseur et a trouvé une place de surveillante à Amelie.

M6

20.05 Mariés au premier regard



Télé réalité - France - 2021

Saison 5 - Episode 7

Des célibataires participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse. Ils sont soumis à des questionnaires et tests scientifiques, dont les résultats sont analysés par deux experts, dans le but de former des couples. Les âmes sœurs feront connaissance le jour de leur mariage, à la mairie. Parmi ces candidats, cette année, Mathieu et Aurélien, des jumeaux.

CANAL+

20.07 Hippocrate



10.46 La boîte à questions

10.56 L'info du vrai, le docu news

11.30 La Gaule d'Antoine

11.58 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

12.40 Tout simplement noir

14.06 Raoul Taburin

15.33 Replay

16.59 L'info du vrai, le docu news

17.35 L'info du vrai

19.42 Broute

19.51 La boîte à questions

19.54 Groland le zapoï

PLANÈTE +

TFX

W9

10.35 La vie de Jésus

13.03 Mystérieuses aurores boréales

13.57 Eclipse : les secrets du Soleil

14.58 Les présidents et la télévision

16.32 Fautes entrer l'accusé

18.12 Ma virée en Russie

19.06 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Trésors engloutis de la mer Noire

22.04 Aux origines de l'histoire

22.59 Mystérieux rouleaux de la mer Morte

08.15 Mamans & célèbres

11.20 Les frères Scott

08.00 W9 Hits & célèbres

09.30 W9 Hits Gold

10.35 W9 Hits

11.45 Météo

11.50 NCIS

15.00 Mamans & célèbres

17.00 La villa des coeurs brisés

19.00 Friends

20.05 Appels d'urgence

15.40 Un dîner presque parfait

17.50 Les Marseillais à Dubaï

20.00 Météo

20.05 Transformers : The Last Knight

Sept policiers pakistanais pris en otage par des manifestants anti-France



Au moins sept policiers pakistanais ont été pris en otage dimanche à Lahore par des manifestants anti-France appartenant à un parti islamiste radical, a indiqué un porte-parole de la police. "Des membres du TLP", le parti Tehreek-e-Labbaik Pakistan, "retiennent en otage cinq policiers et deux membres du corps des Rangers", a déclaré Rana Arif, porte-parole de la police à Lahore.

Dans un tweet, Firdous Ashiq Awan, porte-parole du gouvernement de la province du Punjab, a indiqué que jusqu'à douze policiers pourraient avoir été enlevés et emmenés dans la mosquée du TLP à Lahore, où sont rassemblés des centaines de manifestants anti-France.

Ils protestent depuis lundi contre la mise en prison de leur chef, qui a été arrêté pour avoir demandé l'expulsion de l'ambassadeur de France. Des manifestations anti-France ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, entraînant la mort de six policiers et conduisant l'ambassade de France à appeler ses ressortissants à quitter provisoirement le pays. Le TLP a entrepris une campagne anti-française depuis que le président Emmanuel Macron a défendu le droit de Charlie Hebdo de publier les caricatures du prophète.

Le président bélarusse assure avoir déjoué une tentative de «coup d'Etat» américaine



A ouvrir le bon œil sur l'itinéraire sinuex emprunté depuis des lustres par la société algérienne, on se surprend à identifier la variété de ce que l'on appelle désormais les zones d'ombre. La localisation des plus lourdes et des plus importantes, contrairement à ce que l'on a tendance à pointer du doigt, n'est pas uniquement dans l'obscurité des territoires déshérités et il est probablement faux de croire qu'elles reposent seulement sur une histoire de routes dégradées ou sur l'absence de commodités.

L'Algérie n'est pas un pays très développé et il est à convenir que de palpables réalisations dans de nombreux domaines ont été entreprises depuis l'indépendance. Par contre, il est indéniable que les performances auraient été autrement plus importantes si l'ivresse des hommes et souvent l'inconscience de ceux qui ont dirigé le pays

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Niger: 19 civils tués dans une attaque



Au moins dix-neuf personnes ont été tuées samedi soir au Niger, au cours d'une attaque contre le village de Gaïgorou, dans la région de Tillabéri (ouest) proche du Mali, a-t-on appris dimanche auprès des autorités locales.

"On a un bilan: pour l'instant on est au dix-neuvième corps (tués) et il y a eu deux blessés lors de cette attaque de Gaïgorou par des hommes armés venus à motos", a déclaré à l'AFP un responsable de la municipalité de Dessa qui administre le

village de Gaïgorou. "Les bandits ont (dans un premier temps) trouvé des gens aux cimetières où ils étaient partis pour un enterrement et ils ont massacré sur place neuf personnes", a expliqué ce responsable. Après, les assaillants, dont l'identité et le nombre ne sont pas déterminés, "sont entrés dans le village et ont tiré sur toute personne qu'ils apercevaient", a-t-il affirmé.

Le corps de la dix-neuvième victime a été découvert et inhumé dimanche matin, a-t-il dit.

La région de Tillabéri est située dans la zone dite "des trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso, régulièrement frappée par les groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique (EI).

Les attaques contre des civils se sont multipliées depuis le début de l'année au Niger: plus de 300 personnes ont été tuées dans trois séries d'attaques contre des villages et des camps de l'ouest du pays, frontalier du Mali. Aucune n'a été revendiquée.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

ZONES D'OMBRE ET GENÈSE COMMUNE

avaient été écartées pour que les véritables zones d'ombre ne se soient pas démultipliées. Car contrairement à l'idée maintenant retenue, les zones d'ombre ne répondent pas à des données sur des localités délaissées ou sur des histoires d'absence de routes, de gaz et d'électricité.

Si la souffrance de la population oubliée est réelle, à ne s'en tenir qu'à rester fixer sur elle, on occulterait l'ensemble des vraies bases pour un développement harmonieux du pays. On sait ce qu'il est advenu des trois révoltes initiées au début des années 70. Il n'en est resté qu'une lie indigente car le pouvoir de l'époque avait confondu les départs et les arrivées d'une société totalement déphasée et déréglée par des années de misère et de faim.

Les zones d'ombre sont d'abord dans les comportements et les esprits. Elles sont souvent dans les périphéries pourtant pourvus de toutes les commodités pour une aisance de vie. Elles sont aussi derrière les guichets revêches des administrations ou aux abords des trottoirs squatés par des proxénètes auxquels l'absence de l'Etat a livré les automobilistes dépitées. Plus hauts, plus proches que les zones déshéritées, c'est dans les couloirs sombres des nominations d'un temps passé où la gloire aux qualificatifs déformés d'une révolution était hypocritement chantée pour disposer des pions serviteurs de tout acabit.

Zones d'ombre dit-on ! Les lointaines, les cachées et les tués, les toutes proches, les visibles et les étalées, elles ont toutes des liens solides et leur genèse est commune. La raison et l'efficacité voudraient que l'on commence à s'attaquer à celles qui nous font face et celles qui sont sous nos pieds.

Election présidentielle en Syrie le 26 mai

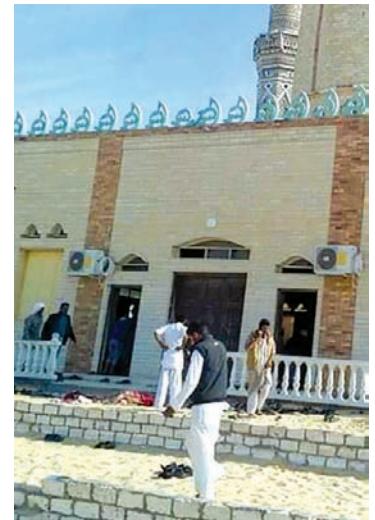


L'élection présidentielle en Syrie se tiendra le 26 mai, a annoncé dimanche le président du Parlement, deuxième scrutin du genre depuis le début de la guerre, il y a dix ans, qui a morcelé le pays dirigé par Bachar al-Assad. M. Assad, 55 ans, - qui a pris la succession de son père Hafez à sa mort en 2000, et réélu en 2007 et 2014 pour un septennat -, est donné favori pour ce scrutin, et un quatrième mandat, en l'absence de compétition sérieuse.

La date de l'élection a été fixée au 26 mai "pour les citoyens syriens installés en territoire syrien", a indiqué le président du Parlement, Hammouda Sabagh, lors d'une allocution devant les députés, à l'occasion d'une séance extraordinaire.

Les Syriens vivant à l'étranger voteront eux dans leurs ambassades le 20 mai, a-t-il poursuivi, indiquant que les candidatures pouvaient être déposées dès lundi, et pendant dix jours, auprès de la Haute Cour constitutionnelle. La loi électorale précise que les candidats doivent obtenir la signature de 35 députés pour pouvoir entrer dans la course.

Afghanistan : huit membres d'une famille tués dans une mosquée



Huit membres d'une famille ont été tués par balles dans une mosquée dans l'est de l'Afghanistan samedi soir, ont indiqué dimanche des responsables locaux.

Cinq frères et trois de leurs cousins ont été tués "dans la mosquée à 21h00, pendant la prière du soir dans le quartier 9 de la ville de Jalalabad", a expliqué sur Facebook Zaiulhaq Amarkhil, gouverneur de la province de Nangarhar où l'incident a eu lieu. "Une enquête est en cours, mais selon des informations préliminaires, un litige foncier est à l'origine de l'incident", a-t-il précisé aux médias. Fareed Khan, un porte-parole de la police du Nangarhar a confirmé les faits. Les meurtres par vengeance sont communs en Afghanistan, en accord avec un code d'honneur qui pousse de nombreux hommes à commettre des actes violents, parfois des décennies après l'affront, pour venger un proche.